

études statistiques

numéro 65

1982

INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

ROYAUME DE BELGIQUE

D / 1982 / 0496 / 1



ROYAUME DE BELGIQUE
MINISTÈRE DES
AFFAIRES ÉCONOMIQUES

INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE

ÉTUDES STATISTIQUES

NUMÉRO 65

1982

EN VENTE A
L'INSTITUT NATIONAL
DE STATISTIQUE
44, RUE DE LOUVAIN, BRUXELLES
AU PRIX DE 120 F LE NUMERO
AU COMPTE 000-2005886-23

TABLE DES MATIERES (*)

L'utilisation du sol en Belgique et son évolution depuis 1834 sur base des données cadastrales

1. Introduction	3
2. Aperçu de l'utilisation du sol au 1 ^{er} janvier pour la royauté et les régions	3
3. Utilisation du sol en 1834	11
4. Evolution de l'utilisation du sol, selon le cadastre entre 1834 et 1980	13
5. Evaluation des données cadastrales	15
6. Commentaire des cartes	16

(*) Extrait du « Bulletin de Statistique » n° 1/1982.

La reproduction du contenu de cette publication, qu'elle soit intégrale ou partielle, dans la forme originale ou remaniée, est interdite sauf autorisation écrite de l'Institut national de Statistique.

L'utilisation du contenu de cette publication, à titre explicatif ou justificatif, dans un article, un compte rendu ou un livre, est autorisée, moyennant indication claire et précise de la source.

L'utilisation du sol en Belgique et son évolution depuis 1834 sur base des données cadastrales

par

H. VAN DER HAEGEN (*)

1. Introduction

Le projet de publication par l'I.N.S. d'une série de tableaux relatifs à l'utilisation du sol au 1^{er} janvier 1980 et ce par unité administrative (voir tableau 1), a pu être réalisé grâce à l'intérêt actif et la collaboration de Monsieur G. Van den Bremt, Directeur général du Cadastre. (Statistique de l'occupation du sol.)

A cette date le Cadastre disposait, en effet, pour la première fois, des données nécessaires pour l'établissement de ces tableaux grâce à l'informatisation des données cadastrales et ce comme résultat accessoire de la dernière péréquation.

Avec la collaboration des fonctionnaires du Centre de Traitement de l'Informatique du Cadastre et plus particulièrement de Messieurs O. Itterbeek, Inspecteur général, et H. Ooms, Conseiller-adjoint, la première statistique de l'utilisation du sol, établie par le Cadastre depuis 1834 a pu être mise au point. La méthodologie et la terminologie utilisées sont exposées dans la publication précitée de l'I.N.S.

Cet travail est d'autant plus important que le Cadastre est la seule source d'information qui puisse donner un aperçu détaillé et exhaustif de l'utilisation du sol en Belgique.

Dans cet article nous nous bornerons à une analyse des principales données pour le Royaume et les régions, nous esquisserons ensuite l'évolution de l'utilisation du sol depuis 1834 pour enfin évaluer la précision des données cadastrales actuelles.

Un certain nombre de cartes illustrent les principales formes d'utilisation du sol tant au début du 19^{ième} siècle qu'actuellement.

2. Aperçu de l'utilisation du sol au 1^{er} janvier 1980 pour le royaume et les régions

2.1. Les 9/10^{èmes} de la superficie de la Belgique ne sont pas bâtis

La Belgique a une superficie cadastrale de 3 051 871 ha dont 2 680 993 ha (soit 87,8%) ne sont pas bâtis et 215 583 ha (soit 7,1%) le sont — la superficie bâtie comprenant également les terrains y attenants. Le solde, soit 155 295 ha (5,1%) n'est pas cadastré (hormis 343 ha dont la description de l'occupation du sol n'est pas encore normalisée en raison d'une situation complexe).

La superficie non cadastrée comprend essentiellement le réseau routier public et les grands cours d'eau. Cependant il existe des routes et des cours d'eau cadastrés — faisant partie, en majorité, de propriétés privées; leur superficie assez limitée représente 23 000 ha soit 0,7% de la superficie totale.

Le tableau 2 constitue une synthèse de l'utilisation du sol dans notre pays.

Cela signifie que 7% de la superficie totale — c'est-à-dire la superficie bâtie — rapportent 97% du revenu cadastral, tandis que 93% de la superficie — soit la superficie non bâtie — en rapportent 3%.

(*) Institut de Géographie Sociale et Economique, K.U. Leuven.

Tableau 1 — EXEMPLE DE TABLEAU DE LA PUBLICATION « OCCUPATION DU SOL 1980 » DE L'I.N.S.

ROYAUME							
Superficie cadastrée (ha): 2.896.918		Superficie non cadastrée (ha): 154.952		Superficie totale (ha): 3.051.870			
Revenu cadastral des parcelles non bâties: 5.027.993.474 F		Revenu cadastral des parcelles bâties: 161.332.760.156 F		Revenu cadastral des parcelles non normalisées: 109.358.090 F		Revenu cadastral total: 166.470.111.720 F	
Code	Dénomination	Nombre de parcelles cadastrées		Superficie (en ha)			
1.	<i>Parcelles non bâties</i>						
I.AE.	Terres agricoles non dénommées ailleurs	1 980 847		1 047 156			
I.BC.	Pâtures — Prés	1 443 427		736 529			
I.DI.	Jardins — Parcs	554 261		50 824			
I.F.	Vergers	210 833		63 758			
I.G.	Bois	533 648		609 559			
I.H.	Terres vaines et vagues	206 085		97 878			
I.J.	Terrains récréatifs	5 758		4 946			
I.K.	Eaux cadastrées	24 127		9 977			
I.L.	Chemins cadastrés	102 364		12 973			
I.MNOP.	Autres	254 165		47 392			
1.	<i>Total</i>	5 315 515		2 680 992			
2.	<i>Parcelles bâties</i>						
2.AIA2.	Appartements	407 240		1 849			
2.B.	Immeubles à appartements	15 583		721			
2.C.	Maisons — Fermes	2 952 691		153 255			
2.DEF.	Annexes diverses (y compris serres)	263 149		8 969			
2.G.	Ateliers et bâtiments industriels	53 098		22 943			
2.H.	Bâtiments de stockage	40 349		4 257			
2.I.	Immeubles de bureaux	4 779		555			
2.JK.	Bâtiments à destination commerciale	54 900		3 855			
2.L.	Bâtiments publics	6 043		1 908			
2.M.	Equipements d'utilité publique	29 527		1 242			
	Bâtiments destinés à:						
2.N.	— aide sociale, soins de santé	4 046		2 029			
2.O.	— enseignement, recherche, culture	15 214		5 400			
2.P.	— cultes	18 211		1 374			
2.Q.	— loisirs, sports	52 918		5 778			
2.RST.	Autres	20 111		1 448			
2.	<i>Total</i>	3 937 859		215 583			
3.	<i>Parcelles non normalisées</i>	2 232		343			
4.	<i>Superficie cadastrée</i>	9 255 606		2 896 918			

Tableau 2 — SYNTHÈSE DE L'UTILISATION DU SOL EN BELGIQUE (1980)

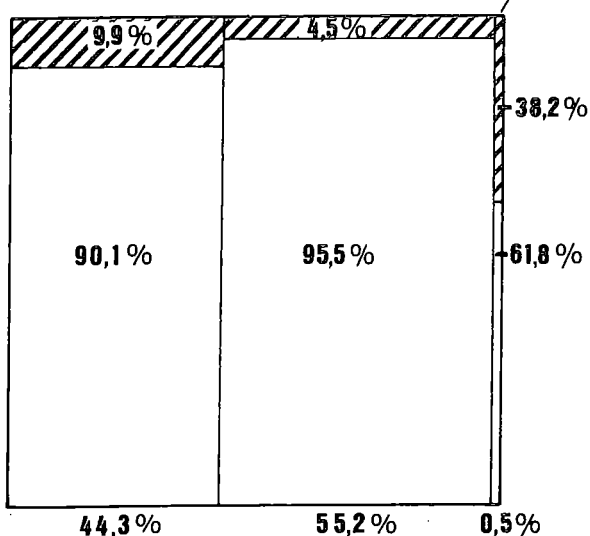
	Non bâti (87,0%)			Bâti (7,1%)		Routes et cours d'eau (5,9%)
	Utilisation agricole	Bois - Terres vaines et vagues	Urbanisé	Habitations	Autres bâtiments	Routes et cours d'eau
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Superficie (× 1000 ha)	1.847	707	103	156	60	178
Pourcentage de la superficie	60,5	23,2	3,4	5,1	2,0	5,9
Revenu cadastral (en millions de F)	3.689	376	951	117.949	43.383	12 (7)
Pourcentage du revenu cadastral	2,2	0,2	0,6	70,9	26,1	0,01 (7)

- (1) Codes 1A Terres, 1B Pâtures, 1C Prés, 1E Terres de culture maraîchère, 1F Vergers.
- (2) Codes 1G Bois, 1H Terres vaines et vagues.
- (3) Codes 1D Jardins, 1I Parcs, 1J Terrains récréatifs, 1M Terrains individuels, 1N Parcelles à bâtir, 1O Démembrements en fonds et bâtisses, 1P Autres.
- (4) Codes 2A Appartements, 2B Immeubles à appartements, 2C Maisons, fermes.
- (5) Codes 2D Bâtiments annexes, 2E Annexes rurales, 2F Serres, 2G Ateliers et bâtiments industriels, 2H Bâtiments de stockage, 2I Banques et bureaux, 2J Bâtiments destinés aux hôtels, restaurants et cafés, 2K Installations commerciales diverses, 2L Bâtiments publics, 2M Equipements d'utilité publique, 2N Bâtiments destinés à l'aide sociale et aux soins de santé, 2O ... à l'enseignement, la recherche et la culture, 2P ... aux cultes, 2Q ... aux loisirs et aux sports, 2R Monuments, 2S Bâtiments en ruine, 2T Autres.
- (6) Codes 1K Eaux cadastrées, 1L Chemins cadastrés, 3 Superficie non cadastrée.
- (7) Codes 1K 1L Eaux et chemins cadastrés.

Figure 1. — POURCENTAGE PAR RÉGION DE LA SUPERFICIE ET DU REVENU CADASTRAL (AU 1.1.1980).

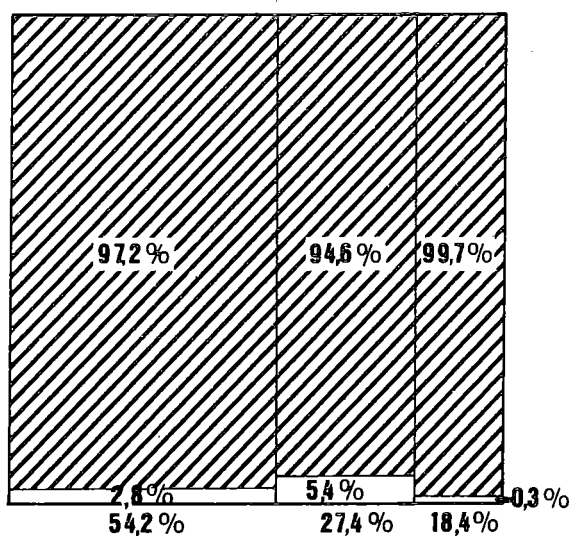
Superficie

Région flamande Région wallonne Région bruxelloise



Revenu cadastral

Région flamande Région wallonne Région bruxelloise



Bâtie
 Non bâtie

2.2. L'utilisation traditionnelle du sol reste dominante mais n'apporte qu'un revenu cadastral restreint

Le schéma montre bien que les utilisations agricoles traditionnelles du sol, plus les bois, les terres vaines et vagues (*) constituent la majeure partie (5/6) de la superficie de la Belgique. Le secteur agricole, constitué par les terres agricoles, les pâtures, les prés, les terres de culture maraîchère et les vergers, couvre 61% de la superficie tandis que les bois et les terres vaines et vagues: 23%. Le pourcentage des chemins et cours d'eau est de 6% ce qui est relativement élevé pour un pays ayant peu d'étendues d'eaux importantes. L'importance du sol occupé par les habitations (5%) résulte non seulement de la forte densité de population 323 habitants/km², l'une des plus élevées du monde, mais surtout de l'utilisation extensive du sol affecté à l'habitat; les 2 953 000 parcelles-maisons n'occupent pas moins de 153 000 ha, soit 520 m² en moyenne! Cette superficie n'est toutefois pas entièrement bâtie mais comprend bon nombre de cours, jardins d'agrément et potagers.

Le pourcentage d'utilisation du sol à des fins industrielles et commerciales est de 1% et rapporte cependant 20% du revenu cadastral. L'urbanisation intensive de la surface du sol qui en résulte, explique la part importante du revenu cadastral de ces formes d'occupation du sol. Par contre, la superficie utilisée à des fins agricoles (61%) ne rapporte que 2,2% du revenu cadastral total. Ce qui se comprend si l'on sait que le revenu cadastral moyen par ha ne s'élève qu'à 2 000 F environ.

2.3. Différenciations régionales résultant d'une utilisation divergente du sol

Les différenciations régionales découlent tant de différences de milieu physique que d'intensité d'urbanisation.

Le tableau 3 en révèle une première approche; il donne le pourcentage de la superficie, du nombre de parcelles, du revenu cadastral, des régions par rapport au Royaume.

Les tableaux 4, 5 et 6 présentent eux une analyse plus détaillée de la statistique de l'occupation du sol. Ils fournissent à la fois les chiffres absolus et relatifs

(*) Terres vaines et vagues = (bruyères, buissons, marais, alluvions, dunes, etc.)

Tableau 3 — IMPORTANCE RELATIVE DES RÉGIONS

	Région Flamande	Région Wallonne	Région Bruxel- loise	Royaume
Superficie	44,3	55,2	0,5	100,0
Parcelles	53,0	43,2	3,8	100,0
Revenu cadastral	54,2	27,4	18,4	100,0

des régions par rapport au Royaume, mais aussi des régions linguistiques, cela en raison de la division linguistique de la région wallonne en région de langue française et région de langue allemande.

57% de la superficie non bâtie se situent en Wallonie ainsi que 60% des prairies et 81% des bois. La région flamande, elle comprend par contre 53% des terres labourables ainsi que 55% des vergers, 53% des terres vaines et vagues et 60% des surfaces non bâties urbanisées (terrains industriels e.a.).

La région flamande fournit en fin de compte 51% du revenu cadastral de la superficie non bâtie, la région wallonne 48% et Bruxelles 1%.

La prédominance de la région flamande en ce qui concerne les parcelles bâties (tableau 7) est plus prononcée et ceci aussi bien pour l'habitat que pour les constructions industrielles et commerciales. L'importance de la région wallonne correspond grosso modo avec celle de sa population, le revenu cadastral n'y atteint toutefois que 27% du royaume. La région bruxelloise par contre, bien que ne possédant que 3% de la superficie bâtie, a un revenu cadastral de 30 milliards de francs ou 18% du total du royaume.

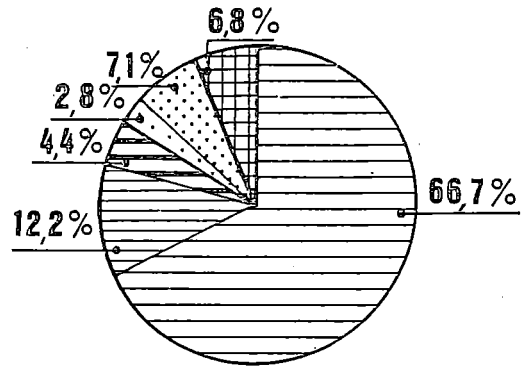
2.4. Les spécificités régionales des modes d'occupation du sol

Le revenu cadastral le plus élevé, par unité de superficie se situe dans la région bruxelloise (2,3 millions par ha de superficie cadastrée) car la superficie non bâtie est restreinte. Le degré divergent d'urbanisation explique la différence du revenu cadastral par ha, qui est 2,5 fois supérieur en région flamande qu'en région wallonne (70.850 F/ha d'une part et 28.380 F/ha d'autre part).

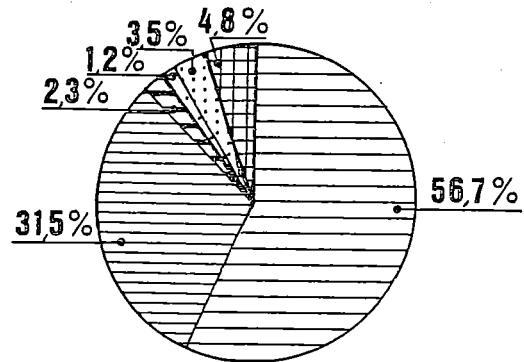
Le revenu cadastral des parcelles non bâties n'est pas tellement plus important en Flandre qu'en Wallonie (2 238 F/ha et 1 570 F/ha). Cette différence provient essentiellement du revenu cadastral des superficies non bâties et non destinées à l'agriculture. On constate en effet pour les parcelles destinées à l'agri-

Figure 2. — UTILISATION DU SOL SELON LE CADASTRE (AU 1.1.1980).

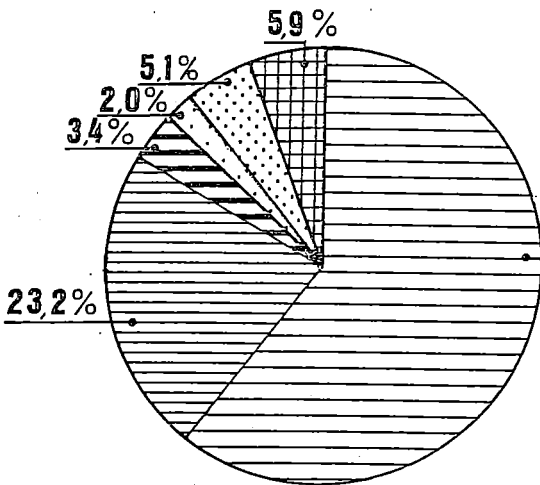
Région flamande: 1.351.143 ha



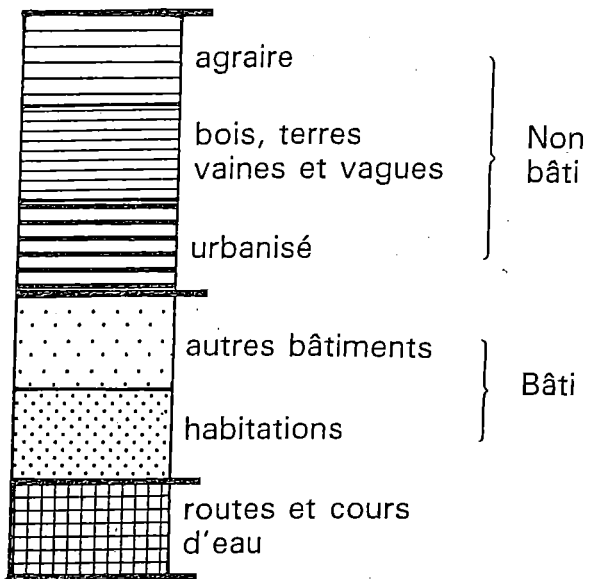
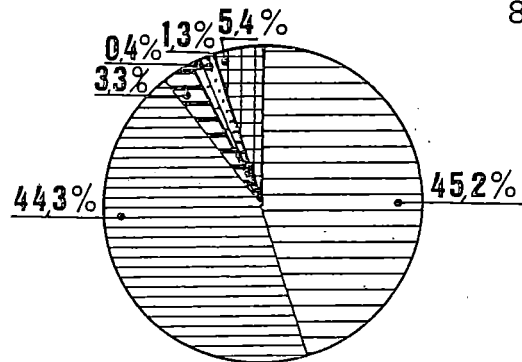
Région wallonne: région de langue française: 1.599.172 ha



Le Royaume: 3.051.871 ha



Région wallonne: région de langue allemande: 85.377 ha



Région bruxelloise: 16.178 ha

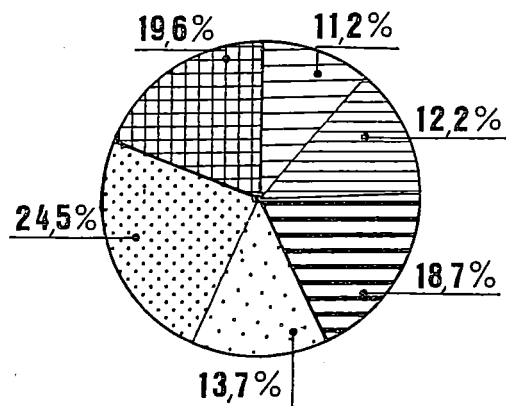


Tableau 4. — APERÇU DE L'OCCUPATION CADASTRALE DU SOL EN BELGIQUE AU 1.1.1980 POUR LE ROYAUME, LES RÉGIONS ET LES RÉGIONS LINGUISTIQUES.

Table with 10 columns: Nature Cadastreale, Royaume, Région flamande, Région bruxelloise, Région wallonne, and Total. Rows include categories like 'Parcelles non bâties', 'Terres labourables', and 'Appartements'.

Source: Cadastre - Statistique annuelle de l'occupation du sol.

Tableau 5. — PROPORTION (%) DE L'OCCUPATION DU SOL DES RÉGIONS ET DES RÉGIONS LINGUISTIQUES PAR RAPPORT AU TOTAL DU ROYAUME

Table with 10 columns: Nature Cadastreale, Royaume, Région flamande, Région bruxelloise, Région wallonne, and Total. Rows include categories like 'Parcelles non bâties', 'Terres labourables', and 'Appartements'.

Tableau 6. — PROPORTIONS DE LA SUPERFICIE ET DU REVENU CADASTRAL; LE REVENU CADASTRAL (F/ha);
SUPERFICIE MOYENNE DES PARCELLES (ha)
POUR LE ROYAUME ET LES RÉGIONS (1.1.1980)

NATURE CADASTRALE	Royaume			Région Flamande			Région Wallonne			Région Bruxelloise					
	% de la superficie	% du R.C.	R.C./ha (F/ha)	Superficie moyenne des parcelles	% de la superficie	% du R.C.	R.C./ha (F/ha)	Superficie moyenne des parcelles	% de la superficie	% du R.C.	R.C./ha (F/ha)	Superficie moyenne des parcelles			
<i>1. Parcelles non bâties</i>															
I.A. Terres labourables	34,2	1,3	2 024,8	0,53	40,8	2 033,0	0,47	29,2	2,2	2016,2	0,62	6,8	0,0	1 769,4	0,31
I.B. Pâtures	20,0	0,7	2 034,3	0,56	19,4	1 913,2	0,53	20,6	1,6	2 126,0	0,58	1,8	0,0	1 639,4	0,40
I.C. Prés	4,1	0,1	1 188,6	0,37	3,7	1 220,8	0,40	4,6	0,2	1 167,9	0,35	0,6	0,0	1 203,1	0,43
I.E. Terres de culture maraîchère	0,1	0,0	2 217,9	0,30	0,2	2 288,4	0,34	0,0	0,0	2 119,3	0,28	1,7	0,0	1 840,5	0,18
I.F. Vergers	2,1	0,1	2 771,2	0,30	2,6	2 606,7	0,28	1,7	0,2	2 976,6	0,34	0,3	0,0	2 371,5	0,32
I.G. Bois	20,0	0,2	603,4	1,14	8,3	479,0	0,67	29,4	0,7	628,1	1,36	11,2	0,0	1 528,7	8,51
I.H. Terres vaines et vagues	3,2	0,0	81,2	0,47	3,9	75,8	0,56	2,7	0,0	87,5	0,41	1,0	0,0	66,3	0,26
I.K.L. Eaux et chemins cadastrés	0,8	0,0	542,4	0,18	1,1	509,7	0,21	0,4	0,0	614,4	0,13	1,3	0,0	422,3	0,15
1. DIJMNOP															
Terrains urbanisés	3,4	0,6	9 227,0	0,12	4,4	11 773,7	0,13	2,4	0,4	4 572,9	0,11	18,7	0,2	20 565,0	0,14
<i>Total</i>	87,8	3,0	1 875,4	0,50	84,4	2 237,9	0,42	91,1	5,3	1 570,2	0,59	43,4	0,2	9 729,4	0,24
<i>2. Parcelles bâties</i>															
2.A. Appartements	0,1	10,3	9 292 644,7	0,00	0,1	6 751 717,1	0,00	0,0	4,6	7 152 641,9	0,00	3,7	28,2	14 410 240,8	0,00
2.B. Immeubles à appartements	0,0	3,3	7 552 273,0	0,05	0,0	5 052 093,7	0,04	0,0	1,8	7 208 219,1	0,05	0,6	6,9	19 581 765,0	0,07
2.C. Maisons	5,0	57,3	621 982,4	0,05	7,0	558 531,5	0,06	3,3	64,0	522 661,5	0,05	20,1	44,3	4 170 842,3	0,02
2.G. Ateliers et bâtiments industriels	0,8	13,7	992 247,5	0,43	1,1	1 012 814,9	0,47	0,5	14,2	828 309,7	0,43	3,4	5,0	2 795 580,5	0,14
2.I.J.K. Bâtiments de services et de commerce	0,1	5,9	2 241 139,9	0,07	0,2	1 710 104,9	0,07	0,1	4,4	1 400 932,6	0,08	1,6	10,6	12 370 556,9	0,11
2. DEFHLMNOPQRST. Autres	1,1	6,4	331 314,2	0,07	1,5	321 730,2	0,10	0,6	5,6	256 124,1	0,05	8,7	4,7	10 008 176,7	0,12
<i>Total</i>	7,1	96,9	748 355,7	0,05	9,9	655 498,0	0,06	4,5	94,6	571 157,4	0,05	38,1	99,7	4 933 873,9	0,02
<i>Superficie non normalisée</i>	0,0	0,0	318 828,3	0,15	0,0	451 376,5	0,12	0,0	0,1	218 008,5	0,16	0,2	0,1	1 052 290,3	0,19
<i>Total de la superficie cadastrée</i>	94,9	100,0	57 464,5	0,31	94,3	70 849,6	0,26	95,6	100,0	28 379,6	0,40	81,7	100,0	2 309 780,2	0,04
<i>Superficie non cadastrée</i>	5,1	—	—	—	5,7	—	—	4,4	—	—	—	—	—	—	—
<i>Superficie totale</i>	100,0	100,0	54 546,9	0,33	100,0	66 777,8	0,28	100,0	100,0	27 127,1	0,42	100,0	100,0	1 888 171,8	0,05

Tableau 7

	Proportion des parcelles bâties			
	Région Flamande	Région Wallonne	Région Bruxel- loise	Royaume
Nombre de parcelles ...	56 %	36 %	8 %	100 %
Superficie	62 %	35 %	3 %	100 %
Revenu cadastral	54 %	27 %	19 %	100 %
Population	57 %	33 %	10 %	100 %

culture, un revenu cadastral quasi identique dans les deux régions avec une légère supériorité en Wallonie.

Par ailleurs, et en ce qui concerne la superficie bâtie, le revenu cadastral, par unité de superficie de la Flandre, est supérieur de 15% de celui de la Wallonie mais il ne s'agit pas d'une caractéristique générale; en ce qui concerne les habitations, l'écart n'est que de 6%.

3. Utilisation du sol en 1834

STATISTIQUE TERRITORIALE

DU

ROYAUME DE BELGIQUE,

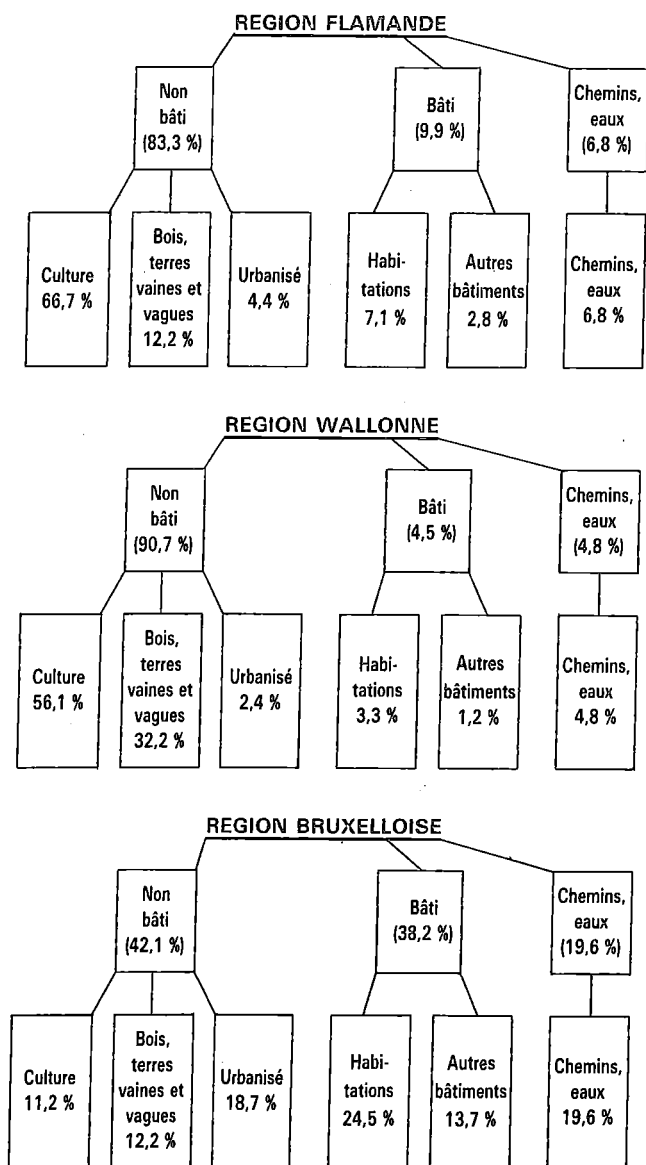
BASÉE SUR

LES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS CADASTRALES,

PUBLIÉE PAR LE MINISTRE DES FINANCES.

Les raisons invoquées pour justifier une statistique de l'utilisation du sol sont identiques aujourd'hui qu'elles l'étaient dès les premières années d'existence du Royaume. Il n'est, dès lors, pas étonnant de constater que de larges passages de l'introduction du «Rapport au Roi» accompagnant la statistique de 1834, nous semblent familiers. «En avançant dans les progrès sociaux, on sent, de plus en plus le besoin d'avoir des documents positifs, pour servir de base aux projets d'amélioration. Aussi la connaissance exacte des faits si compliqués de l'administration publique, est-elle devenue d'une nécessité absolue pour l'homme d'Etat, car par elle seule on possède le moyen de modifier ou de porter, avec certitude de succès, les lois qui doivent agir sur la prospérité nationale...» Un peu plus loin on lit: «L'utilité de cet ouvrage est trop évidente pour que je cherche à la démontrer. Il me suffira d'exposer à VOTRE MAJESTÉ qu'il peut rendre d'importants services dans la comparaison de la Belgique avec d'autres pays, et avec elle-même à des époques différentes, sous le rapport agricole et sous celui de la division des biens».

Les aspects financiers et scientifiques s'y trouvent soulignés: «Les législateurs et les fonctionnaires de l'Etat, pour leurs travaux relatifs à tout ce qui concerne la propriété, et les hommes spéciaux, pour leurs investigations savantes, posséderont des termes numériques qui pourront être doués du langage raisonné le plus fécond, et qui par leur combinaison avec d'autres chiffres conduiront au développement de faits qui, sans cela, n'auraient pu être renseignés rigoureusement» (1).



(1) Bruxelles, tome I: 1839, tome II: 1853.

La publication d'un aperçu de l'utilisation du sol par commune, par canton cadastral et par province synthétisé en une vingtaine de rubriques est une opération unique pour l'époque — le résultat en est donné à l'annexe 2 (1). Cette statistique donne une idée très claire de l'utilisation du sol de 1834-1845 et révèle notamment l'existence de formes extensives d'agriculture.

Elle signale, par exemple, la présence de 184 000 ha de «terrains essartés» situés surtout au Luxembourg. Par «terrains essartés» on entend diverses formes d'utilisation extensive du sol (voir suite):

Ces terrains essartés ainsi que les terres vaines et vagues (*) occupaient une superficie de 369 000 ha, soit 1/8 de la superficie totale du pays. Ce sont les terres labourables qui dominaient nettement, occupant 1 464 000 ha soit 49,7% de la superficie totale du Royaume. Il y a d'autres formes plus intensives d'agriculture telles que la culture de houblon ou les 229 ha de culture de vignobles qui sont concentrés surtout dans la vallée de la Meuse.

(1) Il date de 1834, à l'exception du Limbourg et du Luxembourg qui en raison des contestations des Pays-Bas concernant ces provinces, n'a été achevé qu'en 1845.

(*) Bruyères, broussailles, marais, dunes, etc...

L'intéressante publication de 1834, dont il ne subsiste que quelques rares exemplaires, permet des comparaisons avec la situation actuelle.

La confrontation de ces superficies cadastrales avec celles du recensement agricole de 1846 (voir tableau 8) met en évidence leur parallélisme bien que les valeurs issues des données cadastrales sont un peu plus grandes (ca. 9% pour l'ensemble du Royaume). L'écart existant en ce qui concerne les terres agricoles est de 5%, par contre il devient 10% pour les prairies, quant aux formes d'utilisation intensive du sol tel que les jardins, potagers, vignobles et surtout jardins d'agrément l'écart atteint 70%. Cet écart est probablement dû au fait que cette catégorie de terrain n'était que partiellement reprise par le recensement agricole de l'époque.

L'écart le plus important, concerne les terrains essartés dont l'étendue est cinq fois plus grande d'après le cadastre que d'après le recensement agricole.

Par contre, ce dernier fait apparaître une plus grande importance des terres vaines et vagues, que les données cadastrales.

On peut attribuer en partie, cette différence, au décalage dans le temps du recensement agricole (1846) et du relevé cadastral (1834), quoique ce soit précisément au Luxembourg où l'essartage est relativement important, que le recensement agricole (1845)

Tableau 8. — SUPERFICIES, D'APRÈS LE RECENSEMENT AGRICOLE DE 1846 (EN HA) COMPARÉES À L'UTILISATION DU SOL SELON LE CADASTRE

	Terres labourables	Prairies	Vergers	Vignes	Jardins potagers	Pépinières	Jardins d'agrément	Bois	Terrains essartés	Bruyères et fagnes	Total
RECENSEMENT AGRICOLE											
Prov. Anvers	104 347	27 163	155	1	3 321	74	364	35 790	578	56 183	227 976
Prov. Brabant	216 995	25 557	3 759	4	6 218	174	963	32 505	248	1 029	287 452
Prov. Flandre occidentale	197 498	57 787	10 533	4	4 413	178	388	28 524	599	3 358	303 282
Prov. Flandre orientale	182 232	27 620	5 006	2	3 744	95	280	21 810	301	2 569	243 659
Prov. Limbourg	94 022	27 782	4 554	—	1 823	32	164	18 924	1 144	67 663	216 108
Prov. Liège	126 874	39 957	9 116	146	3 828	85	210	42 318	812	23 907	247 253
Prov. Hainaut	223 166	35 755	9 246	1	5 627	132	475	55 152	350	2 600	332 504
Prov. Namur	157 268	25 681	2 613	2	3 794	74	404	109 519	19 647	14 282	333 284
Prov. Luxembourg	89 582	49 272	752	7	1 738	44	54	141 125	10 532	118 411	411 517
BELGIQUE	1 391 984	316 574	45 734	167	34 506	888	3 302	485 667	34 211	290 002	2 603 035
%	53,47	12,16	1,75	0,00	1,32	0,03	0,12	18,65	1,31	11,14	100,00
CADASTRE											
(2)	1 463 663	346 867	61 637	229	38 764	4 796	5 669	541 447	184 756	180 269	2 828 095
% (2)/(1)	105,15	109,57	134,77	137,12	112,33	540,09	171,68	111,48	540,05	62,16	108,65

et le relevé cadastral (1846) se sont faits presque simultanément. Cependant, en ce qui concerne les terres vaines et vagues et les terrains essartés, nous devons tenir compte du fait que le cadastre de 1845 a pu très bien décrire la situation existant vers 1820, si aucune mutation n'était intervenue entretemps.

La raison principale de cet état de choses est, probablement dû au fait que l'essartage était pratiqué sur des terres communes (devenues terres communales à l'époque française) et qu'il constituait une forme extensive d'agriculture. Effectivement, ces terres étaient alternativement productrices de seigle, sarrasin, d'avoine, etc... pendant deux ou trois ans et ensuite couvertes de taillis (l'écorce du chêne servait pour la production de tanin), de genêts (utilisés comme litière dans les étables ou pour fabriquer des balais) ou redevaient des landes pendant quinze à vingt ans. Ces landes servaient comme pâtures pour les moutons (patsart).

Quoiqu'il en soit, si l'on ajoute les terrains essartés aux terres vaines et vagues non cultivées (bruyères, fagnes...) la différence existant entre les données du recensement agricole et celles du Cadastre paraît limitée (12% seulement).

A l'époque déjà, il existait une différence entre la superficie cultivée recensée et la superficie agricole relevée par le Cadastre — de plus, cet écart variait selon le lieu et l'utilisation du sol. Néanmoins elle ne doit pas susciter une mise en question de l'exactitude de l'une ou l'autre source — en fait, elles se recourent tout en ayant leur spécificité.

4. Evolution de l'utilisation du sol, selon le cadastre entre 1834 et 1980

4.1. Méthodologie

La comparaison de l'utilisation du sol selon le cadastre pour une période couvrant quelque 150 ans soulève, à l'évidence, un certain nombre de difficultés. La première découle des changements intervenus dans le contenu des notions cadastrales. Pour ne citer que quelques exemples: les «terrains essartés» n'existent plus; une partie importante de l'horticulture ne relève plus des potagers mais est recensée comme terre labourable souvent en remplacement des cultures traditionnelles telles que les céréales, tandis que bon nombre de potagers font désormais partie des jardins ordinaires; la notion de parcelle bâtie s'est considérablement élargie: alors qu'elle ne désignait à

l'origine qu'une maison et sa petite cour, elle a ultérieurement englobé un jardin de trois ares maximum; aujourd'hui, il peut même arriver qu'une maison comprenant un jardin de dix ares ou plus soit enregistrée comme une parcelle «maison».

La deuxième difficulté résulte des modifications intervenues dans la superficie des communes, des régions et du Royaume suite aux milliers d'adaptations de limites ou en raison de nouveaux mesurages.

On peut, en grande partie, surmonter cette difficulté en utilisant des valeurs relatives et en limitant la comparaison aux régions et au Royaume.

Après bien des hésitations, on a finalement retenu les rubriques suivantes pour établir la comparaison la plus significative des données au niveau des régions et du Royaume (tableau 9).

1. Terres labourables y compris les terres de culture maraîchère; 2. Pâturés, prés; 3. Vergers; 4. Bois; 5. Terres vaines et vagues, bruyères; 6. Cours d'eau et chemins; 7. Autres superficies non bâties; 8. Superficies bâties; 9. Jardins et parcs; 10. Total.

En ce qui concerne les modifications de frontières on a utilisé, pour délimiter les régions, les communes telles qu'elles se présentaient en 1834 et 1980 (donc sans les corrections qui cependant se compensent plus ou moins mutuellement, pour l'ensemble des régions). Toutefois, pour la portion de territoire annexée à notre pays après la première guerre mondiale, on fournira séparément, à l'annexe 3, l'utilisation du sol en 1980. Ce territoire fait maintenant entièrement partie de la Région wallonne, mais ce rattachement n'a pas modifié essentiellement les chiffres relatifs à l'utilisation du sol pour la Wallonie et le Royaume. La comparaison entre 1834 et 1980 (tant en valeurs relatives qu'absolues) concerne donc la superficie totale de la Belgique en 1834 (Luxembourg et Limbourg 1845) et en 1980.

4.2. La réduction de la superficie agricole utilisée a pu, dans une large mesure, être compensée par le défrichement des terres vaines et vagues

De 1834 à 1980, on observe pour le Royaume une régression de la superficie des terres labourables de 51 à 34% (indice 69,4) (voir tableaux 9 et 10). Par contre, celle des prés et des pâtures a doublé (de 12 à 24%, indice 212). Les vergers se maintiennent autour des 2% (indice 103), les bois connaissent une légère progression de 18 à 20% (indice 113), mais la part des

Tableau 9. — COMPARAISON DE L'UTILISATION DU SOL SELON LE CADASTRE 1834-1980 POUR LE ROYAUME ET LES REGIONS

UTILISATION DU SOL SELON LE CADASTRE	Royaume						Région Flamandaise						Région Wallonne						Région Bruxelloise						
	1834		1980		%		1834		1980		%		1834		1980		%		1834		1980		%		
	ha	% (1)	ha	% (2)	(1)	(2)	ha	% (1)	ha	% (2)	(1)	(2)	ha	% (1)	ha	% (2)	(1)	(2)	ha	% (1)	ha	% (2)	(1)	(2)	
Terres labourables y compris terres de culture maraîchère	1 508 716	51,22	1 047 155	34,31	100	782 828	53,07	513 714	40,98	52,88	716 119	49,20	41,46	29,22	46,99	9 769	1 377	60,34	0,65	8,32	1 377	60,34	0,65	8,32	
Pâturages et prés	346 846	11,78	706 529	24,13	100	169 225	12,55	48 779	23,07	42,32	175 910	42,47	50,72	25,20	57,63	1 711	386	10,57	0,49	2,30	386	10,57	0,49	2,30	
Vergers	61 638	2,09	63 758	2,09	100	25 812	1,91	41 888	2,61	55,40	35 686	28 388	2,26	57,90	1,69	44,52	139	48	0,86	0,22	48	0,86	0,22	0,30	
Bois	541 447	18,38	609 559	19,97	100	142 490	11,59	111 592	10,57	18,31	395 933	49,61	55,04	29,45	81,39	3 024	1 812	18,67	0,56	17,20	1 812	18,67	0,56	17,20	
Terres vaines et vagues, bruyères	368 053	12,50	177 903	5,83	100	163 359	12,12	44 339	3,26	53,28	204 687	45,56	12,95	55,61	2,70	46,55	7	165	0,04	0,00	165	0,04	0,00	1,02	
Cours d'eau et chemins	87 380	2,97	52 337	1,71	100	44 985	3,34	51 488	3,69	52,30	41 645	81 697	2,63	47,65	4,85	45,92	750	3 160	4,63	0,86	19,53	1,78	0,05	0,14	
Autres superficies non bâties	5 766	0,19	215 926	7,08	100	11 668	0,87	58 111	4,30	61,95	1 623	7 958	0,50	39,64	4,50	35,18	453	6 201	2,80	2,25	38,22	2,87	0,05	0,14	
Superficies bâties	30 078	1,01	50 825	1,67	100	3 553	0,26	62 666	2,09	55,64	1 786	20 891	0,11	31,50	1,24	41,11	391	1 652	2,04	5,84	10,21	3,25	0,05	0,14	
Jardins et parcs	5 669	0,19	3 051 870	100	100	1 348 054	100	45 776	100	44,27	581 347	1 684 549	100	53,69	100	55,20	16 192	16 178	100	0,55	100	0,55	100	0,53	100
Total	2 945 593		3 051 870			1 348 054		45 776		44,27	581 347	1 684 549	100	53,69	100	55,20	16 192	16 178	100	0,55	100	0,55	100	0,53	100

(1) % de la superficie par unité territoriale.
(2) % de la superficie par rubrique d'utilisation du sol.

bruyères et des terres vaines et vagues décroît de 12 à 3% (indice 27). Les cours d'eau et les chemins voient leur superficie doubler de 3 à 6% (indice 204) mais la plus forte progression concerne toutefois les parcelles bâties dont la superficie a décollé, atteignant 7% (indice 1075), tandis que les jardins et les parcs connaissent un accroissement notable en égalant 2% (indice 807).

Schématiquement, en accordant une attention toute particulière aux quatre composantes: superficie agricole, bois et terres vaines et vagues, superficie urbanisée (bâtie ou non) et chemins et cours d'eau, on obtient l'évolution suivante pour le Royaume et les régions:

De ce tableau, il ressort que la superficie agricole se maintient malgré tout à un assez bon niveau, ce grâce à la forte progression qu'elle a encore enregistrée au 19^e siècle au détriment des terres vaines et vagues (superficie cultivée d'après le recensement de l'agriculture 1846: 1 793 000 ha, 1880: 1 983 000 ha), progression qui fut annulée par l'urbanisation intervenue après 1950: (1950: 1 816 000 ha, 1970: 1 534 000 ha, 1980: 1 421 000 ha).

C'est bien sûr la région bruxelloise qui a connu la progression la plus spectaculaire de la superficie urbanisée (77% de la superficie de la région bruxelloise).

L'évolution du revenu cadastral constitue un autre élément de comparaison. En 1834 (1), le revenu

(1) Statistique territoriale du Royaume de la Belgique, 1839: Tableau représentant les principaux résultats du cadastre.

Tableau 10. — INDICES DE L'OCCUPATION DU SOL AU 1.1.1980 (1834 = 100) POUR LE ROYAUME ET LES REGIONS.

	Royaume	Région Flamandaise	Région Wallonne	Région Bruxelloise
Terres labourables y compris les terres de culture maraîchère	69,41	70,75	68,71	14,10
Pâturages et prés	212,35	184,17	241,30	22,56
Vergers	103,44	136,84	79,55	34,69
Bois	112,58	78,32	125,31	59,93
Terres vaines et vagues, bruyères	26,39	22,26	23,24	2,29
Cours d'eau et chemins	203,60	206,84	196,17	421,32
Autres superficies non bâties	907,74	764,46	1 192,26	17 362,42
Superficies bâties	1 075,42	1 146,45	954,51	1 370,23
Jardins et parcs	896,52	796,07	1 169,99	499,25
Total	103,61	100,23	106,53	99,97

cadastral de la superficie non bâtie atteignait 71%, celui de la superficie bâtie 29%. En 1980, ces pourcentages représentent respectivement 3% et 97%; si la superficie non bâtie était encore — et de loin — la plus importante en 1834, elle ne constitue plus aujourd'hui qu'une source très médiocre de revenus pour l'Etat, du moins en chiffres relatifs.

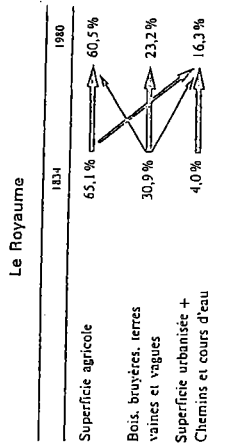
superficie totale d'exploitation de 1 460 000 ha, dont environ 1 420 000 ha — soit 47% de la superficie du pays — sont des terres agricoles.

Pour l'ensemble du pays le Cadastre mentionne 13% de superficie agricole de plus que le recensement agricole.

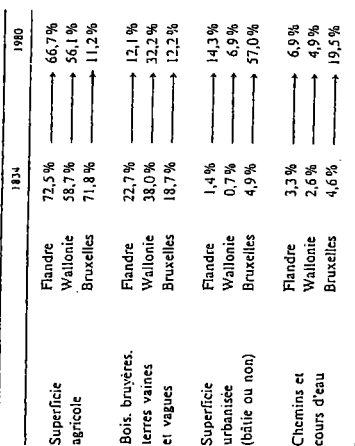
La comparaison entre certaines données cadastrales relatives à l'utilisation du sol et les données du recensement agricole fait donc apparaître des différences assez notables. Elles sont normales et explicables lorsqu'on connaît le but poursuivi par chacune de ces institutions et leur mode de collecte des données. Cette comparaison n'a donc que peu de sens.

Le Cadastre poursuit un but fiscal et vise à fournir un aperçu de l'utilisation du sol, à partir d'une situation existante connue. Le propriétaire est tenu de communiquer les modifications éventuelles, relatives

SCHEMA RECAPITULATIF DE L'EVOLUTION DE L'UTILISATION DU SOL EN 1834 ET EN 1980



Par Région



à ces terrains, ce qu'il ne fait bien souvent pas, lorsqu'il n'y voit pas d'intérêt. Il s'ensuit que le Cadastre reflète une situation en quelque sorte dépassée de la superficie non bâtie. Ainsi, une parcelle de terrain ayant autrefois servi de pré est toujours considérée comme pré par le Cadastre, qu'elle fasse ou non encore partie, en tant que pré, d'une exploitation agricole, qu'elle ait été incorporée à un jardin, qu'elle serve de pâturage à un cheval de selle, ou qu'elle soit totalement laissée à l'abandon, et ce chaque fois pour sa superficie totale. Dans son ensemble, l'utilisation du sol selon le Cadastre, fournit un aspect paysagé traditionnel.

Le recensement de l'agriculture vise, par contre, à mesurer la superficie agricole productive et ce, dans un but non fiscal. Il est basé sur la déclaration annuelle des utilisateurs-agriculteurs. Un pré, par exemple n'est recensé que s'il fait réellement partie d'une exploitation agricole et uniquement pour la partie que le chef d'exploitation estime rentable d'un point de vue agricole.

Il va sans dire que dans de telles circonstances, on peut constater, particulièrement dans les régions urbanisées de notre pays, une différence sensible entre les deux sources en ce qui concerne l'utilisation du sol. Une même appellation ne recouvre, en effet, pas nécessairement le même contenu.

Toutefois, il est également évident que les écarts entre les deux sources sont tels qu'un complément d'enquête s'impose sur le plan local. Il serait dès lors hautement souhaitable qu'une enquête-pilote concernant les parcelles non bâties soit organisée dans un certain nombre de communes, afin de permettre la comparaison entre l'occupation du sol selon le Cadastre et son utilisation éventuellement agricole. Elle servirait notamment à vérifier le bien-fondé de l'opinion selon laquelle 5 à 10% de notre superficie utilisable pour l'agriculture n'est pour l'instant que peu ou pas utilisée à cet effet. On pourrait en même temps déterminer la relative sous-estimation dans le recensement agricole et évaluer le retard du Cadastre en ce qui concerne l'évolution réelle de l'utilisation du sol.

6. Commentaire des cartes (1)

Utilisation du sol en 1834 — (Cartes 1 à 5)

1. Terres labourables

Cette carte montre dans quelle mesure les terres disponibles en 1834 étaient encore utilisées comme

terres labourables (essentiellement céréales). Dans certains cantons, surtout dans la Hesbaye et dans le sud de la Flandre occidentale, les terres labourables dépassaient les 80% mais dans toute la Belgique centrale les 2/3 de la superficie étaient réservés aux cultures.

On a relevé des valeurs quelque peu inférieures, d'une part, en Flandre occidentale, où les prairies et les bois sont encore relativement importants, et d'autre part, dans le centre de la Flandre orientale et dans la zone périphérique aux Ardennes. Les proportions de terres labourables sont très peu élevées en Campine et dans les Ardennes où l'on rencontre de grandes étendues de bois et de terres vaines et vagues ainsi qu'une relative importance des prairies.

2. Pâtures et prés

Dans l'ensemble, les prairies sont encore assez limitées. Deux régions présentent une nette concentration: l'est de la province de Liège et la zone des Polders. Parmi les autres régions où les prairies présentent quelque importance, citons la zone située entre le plateau campinois et la Campine septentrionale, ainsi que certains cantons dans les deux Flandres.

Les prairies occupent 9% de la superficie du pays. La plus grande partie des Ardennes et la Campine septentrionale atteignent des valeurs supérieures, soit 15% — pourcentage assez modeste cependant.

3. Bois

Comme on pouvait s'y attendre, la superficie boisée la plus importante était, en 1834 située au sud du sillon Sambre-Meuse. C'est dans le sud des provinces du Hainaut et de Namur et en périphérie du Plateau ardennais, au Luxembourg, que l'on observe les valeurs les plus élevées. Des valeurs relativement importantes se présentent en Belgique centrale et septentrionale, dans la région boisée du Brabant méridional, dans le Hageland et au centre de la Flandre.

Sur le Plateau campinois et en Campine septentrionale, la superficie boisée est restreinte tandis qu'on remarque en Hesbaye et dans les Polders une absence presque totale de bois.

(1) Pour des raisons d'ordre technique l'unité de base correspond au canton en 1834 et à la commune en 1980. Les cartogrammes représentant un même emploi du sol sont repris l'un en face de l'autre pour faciliter la comparaison. Ceci explique certaines inversions dans la numérotation.

4. *Terres vaines et vagues* (y compris les terres essartées)

Il apparaît clairement que les terres vaines et vagues revêtaient une grande importance dans certaines régions de notre pays au début du 19^e siècle.

En Campine, ce sont surtout les cantons qui forment le Plateau campinois et la Campine septentrionale, qui présentent des valeurs élevées. Pourtant c'est en Ardennes que les terres vaines et vagues sont les plus répandues. Ces terres peuvent cependant être partiellement et temporairement liées à l'activité agricole par l'essartage qui y est pratiqué. Dans les cantons comprenant la bande côtière et les dunes, le pourcentage des terres vaines et vagues n'est pas non plus négligeable.

Utilisation du sol en 1980 (cartes 6 à 9)

Remarque générale

Les cartes de 1980, ayant été dressées au niveau des communes (596 communes), comptent environ trois fois le nombre d'unités spatiales que celles établies en 1834 sur la base des cantons cadastraux (210 cantons).

Il en résulte évidemment une image cartographique beaucoup plus fractionnée.

1. *Terres labourables, y compris les terres de culture maraîchère*

Par rapport à 1834, l'étendue des terres labourables a diminué, sauf dans quelques régions des Ardennes et de la Campine. Les terres labourables revêtent toujours une grande importance dans l'est du Brabant et en Hesbaye, où elle couvrent encore 2/3 de la superficie.

Les terres labourables occupent encore plus de la moitié de la superficie du centre et du sud-est de la Flandre, du sud de la Flandre orientale et du nord-ouest du Hainaut, des Polders et des zones limitrophes dans le nord de la Flandre orientale, ainsi que de quelques zones éparpillées, notamment le sud-ouest de la Campine.

C'est dans l'est de la province de Liège et le sud du Hainaut que les terres labourables sont les moins importantes, n'occupant que 10% du territoire, tandis qu'en Campine et dans les Ardennes, hormis quelques communes, elles ont une importance relativement faible.

5. *Vergers*

Les vergers n'occupent qu'une partie limitée de la superficie mais présentent néanmoins une belle répartition spatiale.

Ils sont presque absents des Ardennes et de la Campine mais très importants dans le pays de Herve et un peu moins étendus dans la région limitrophe de la Hesbaye — seules régions de l'est du pays où les vergers abondent.

Par contre, ils sont omniprésents à l'ouest de la ligne Anvers, Bruxelles, Charleroi et concentrés notamment dans le sud-ouest de la Flandre occidentale et dans le Pajottenland.

2. *Prairies*

Les prés et pâtures sont devenus nettement plus importants qu'en 1834. En plus de la région centrale du Pays de Herve, les prairies couvrent maintenant de très grandes étendues dans tout l'ouest de la Flandre occidentale, le centre et le nord de la Campine, le sud-est de la Flandre et le nord du Hainaut, ainsi que dans un large couloir, englobant entre autres le Condroz, entre la frontière française et allemande. En Lorraine belge, les prairies et pâtures occupent également des superficies considérables.

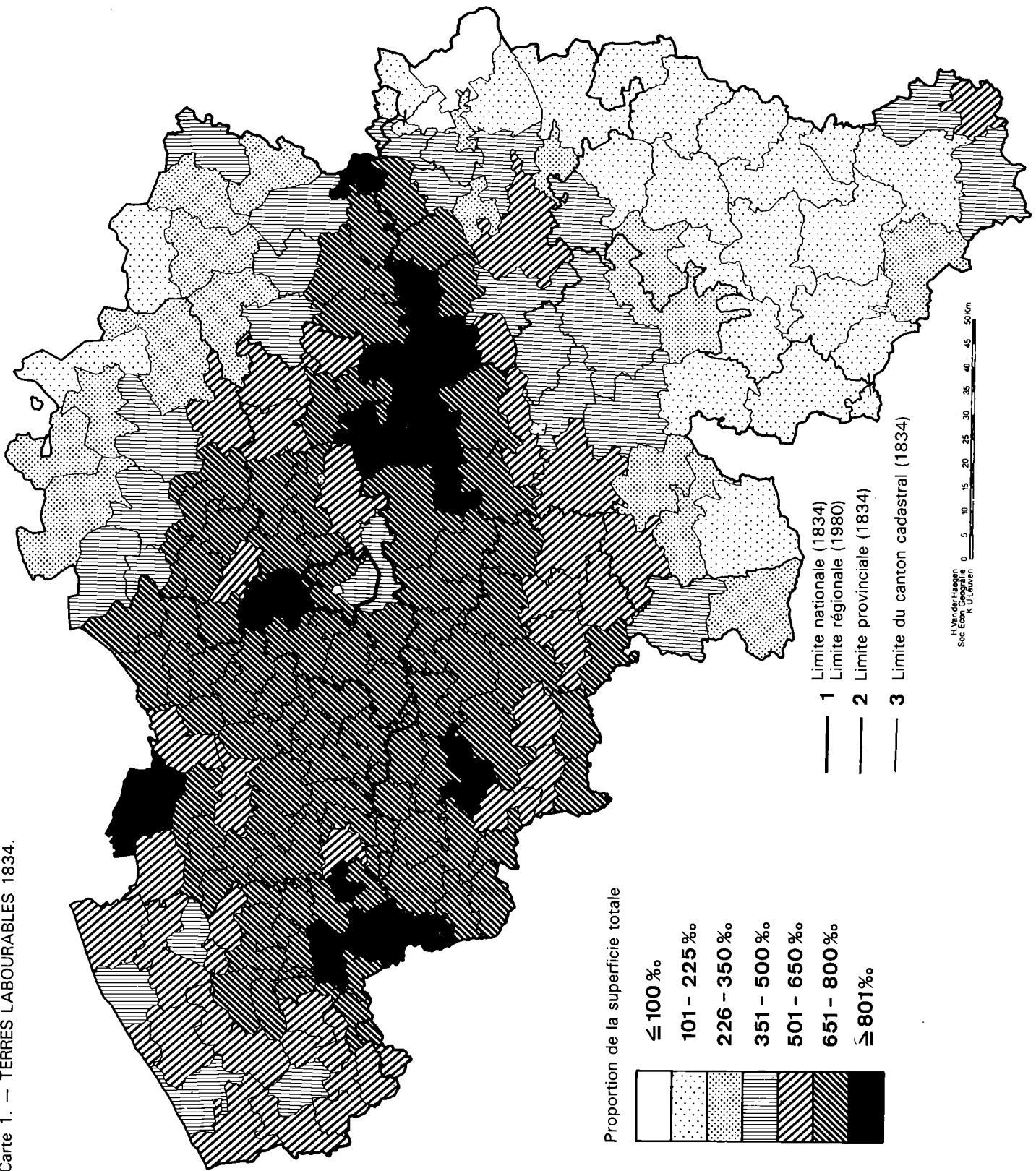
3. *Bois*

Dans l'ensemble, la superficie boisée s'est légèrement accrue, mais cet accroissement résulte d'une évolution régionale très divergente. Alors que les surfaces boisées ont diminué dans les deux Flandres, et dans toute la partie centrale de la Belgique, nous constatons un accroissement dans le centre et le nord de la Campine, et surtout dans toute la région au sud du sillon Sambre-Meuse où ils sont devenus déterminant pour le paysage.

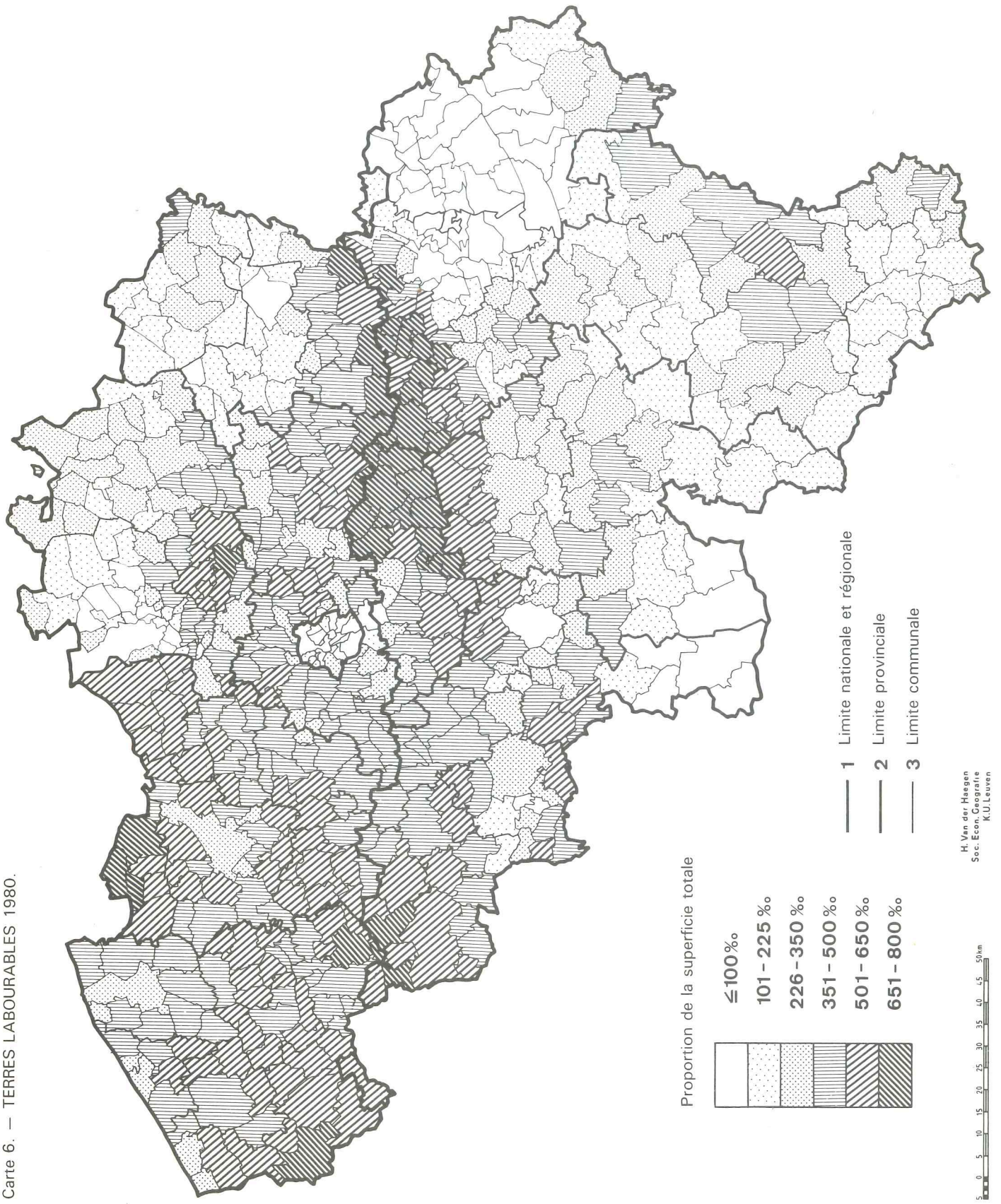
4. *Terres vaines et vagues*

Les terres vaines et vagues sont très souvent en régression par rapport à 1834; cependant elles ont encore une certaine importance dans les Hautes Fagnes, sur le Plateau campinois, dans le nord de la Campine ainsi que dans ce qui reste des dunes le long du littoral.

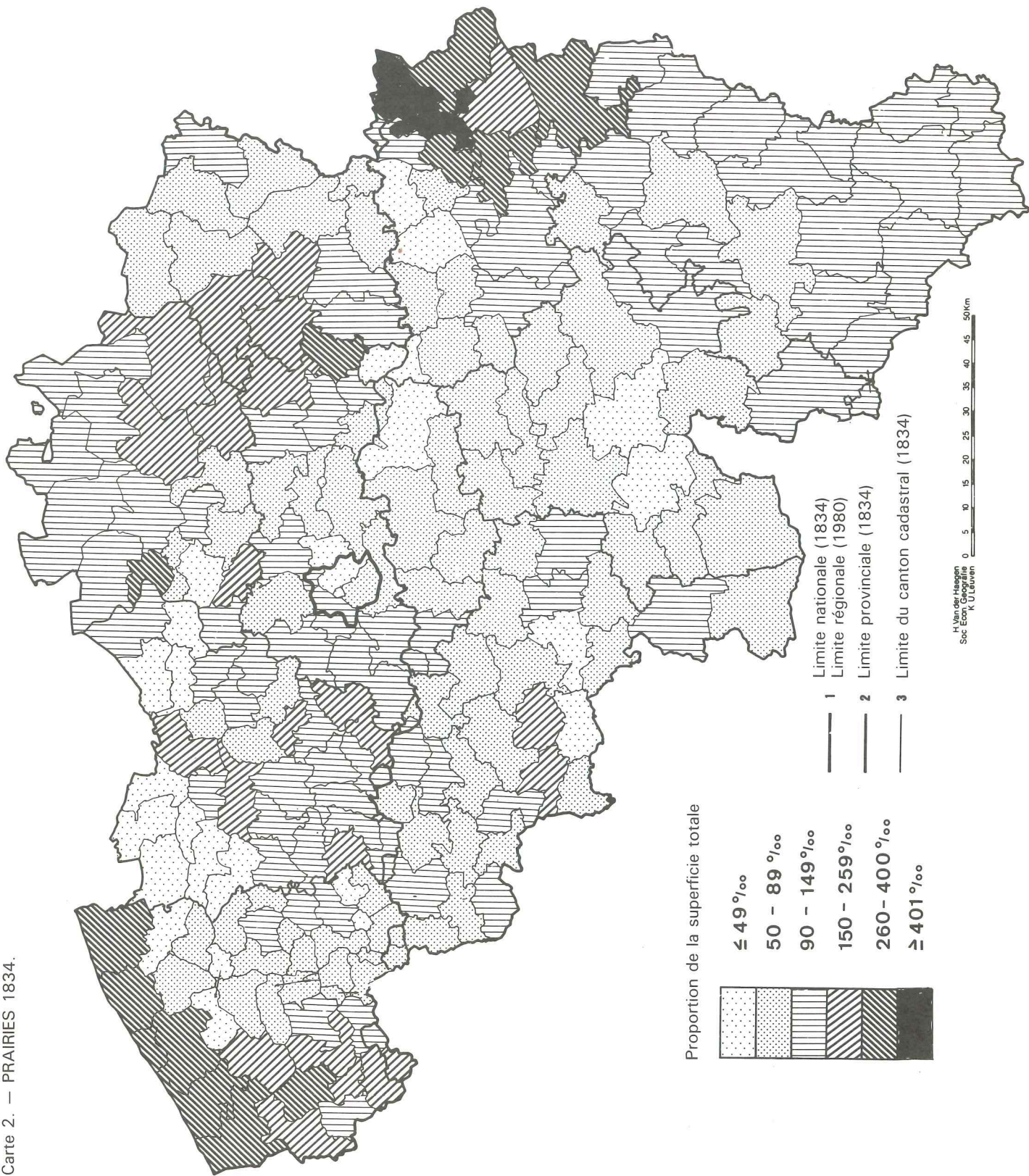
Carte 1. — TERRES LABOURABLES 1834.



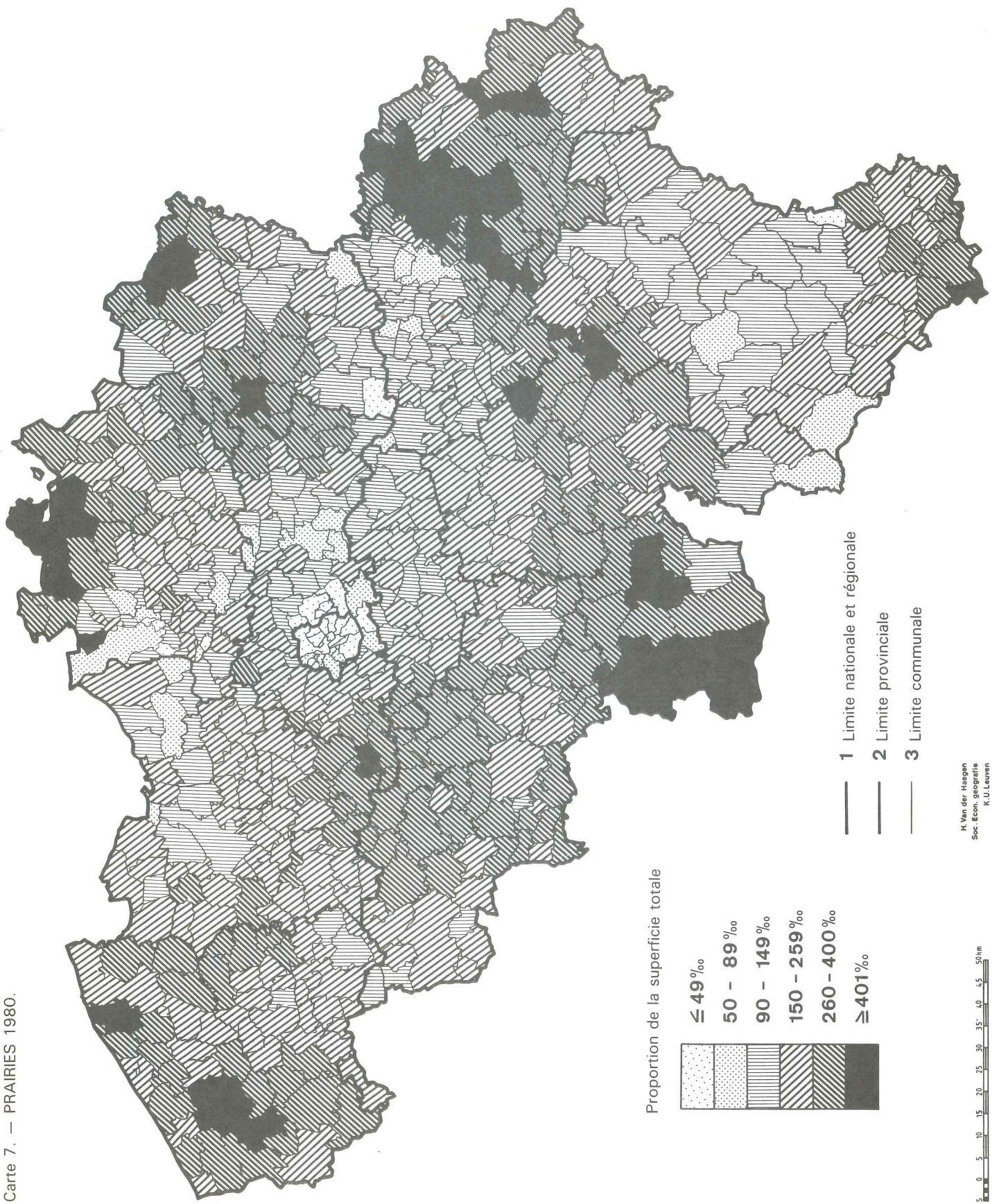
Carte 6. — TERRES LABOURABLES 1980.



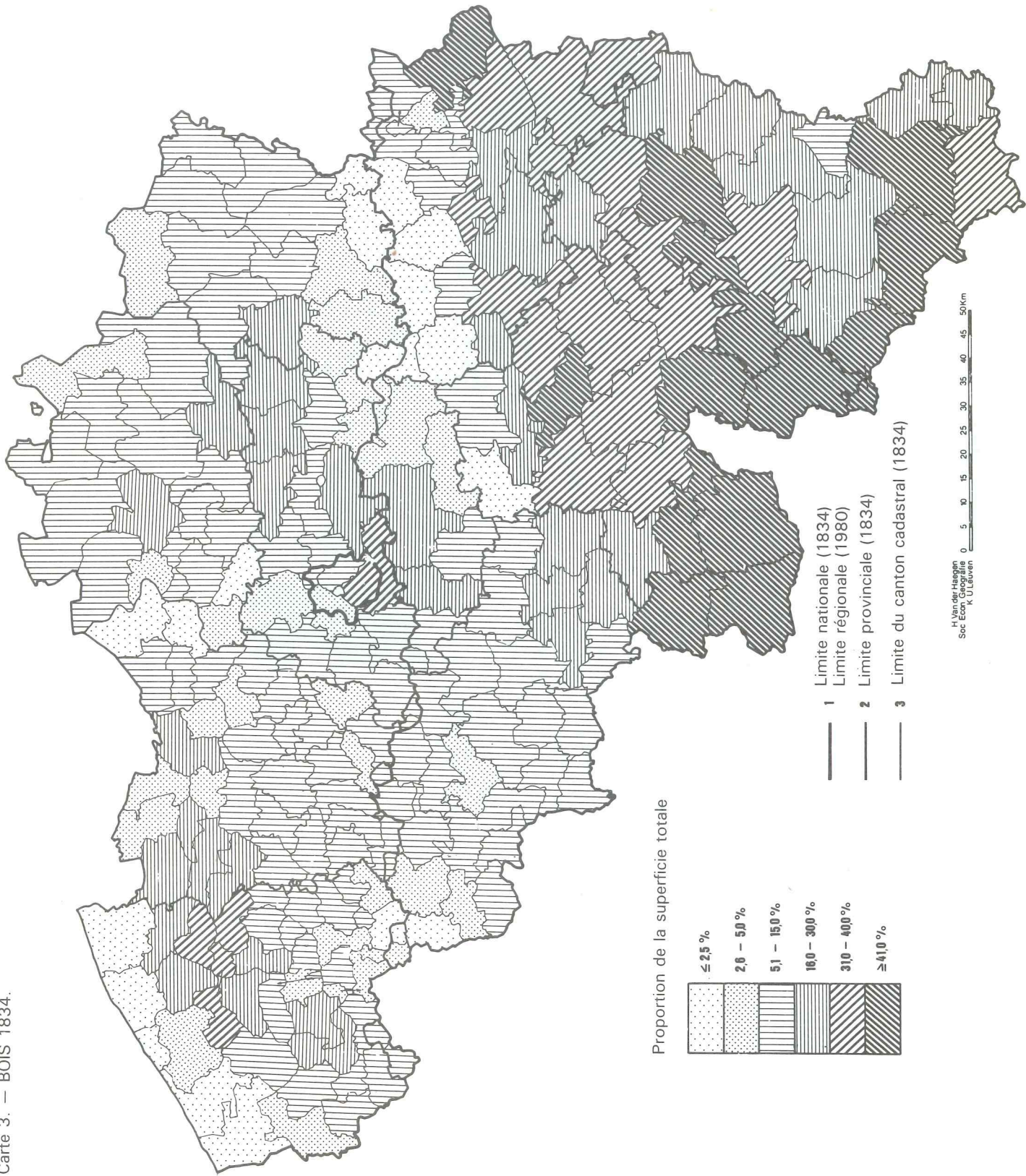
Carte 2. — PRAIRIES 1834.



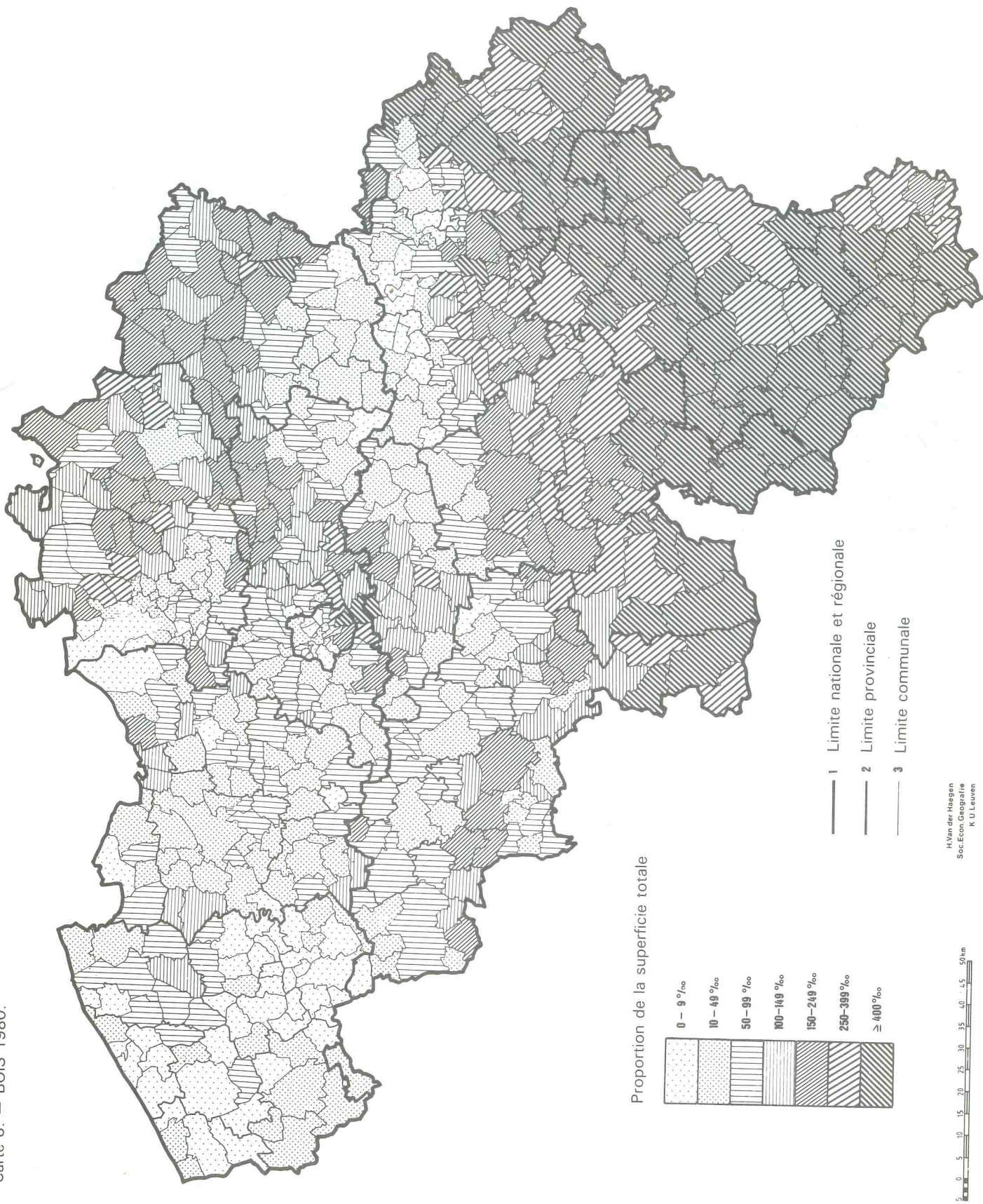
Carte 7. — PRAIRIES 1980.



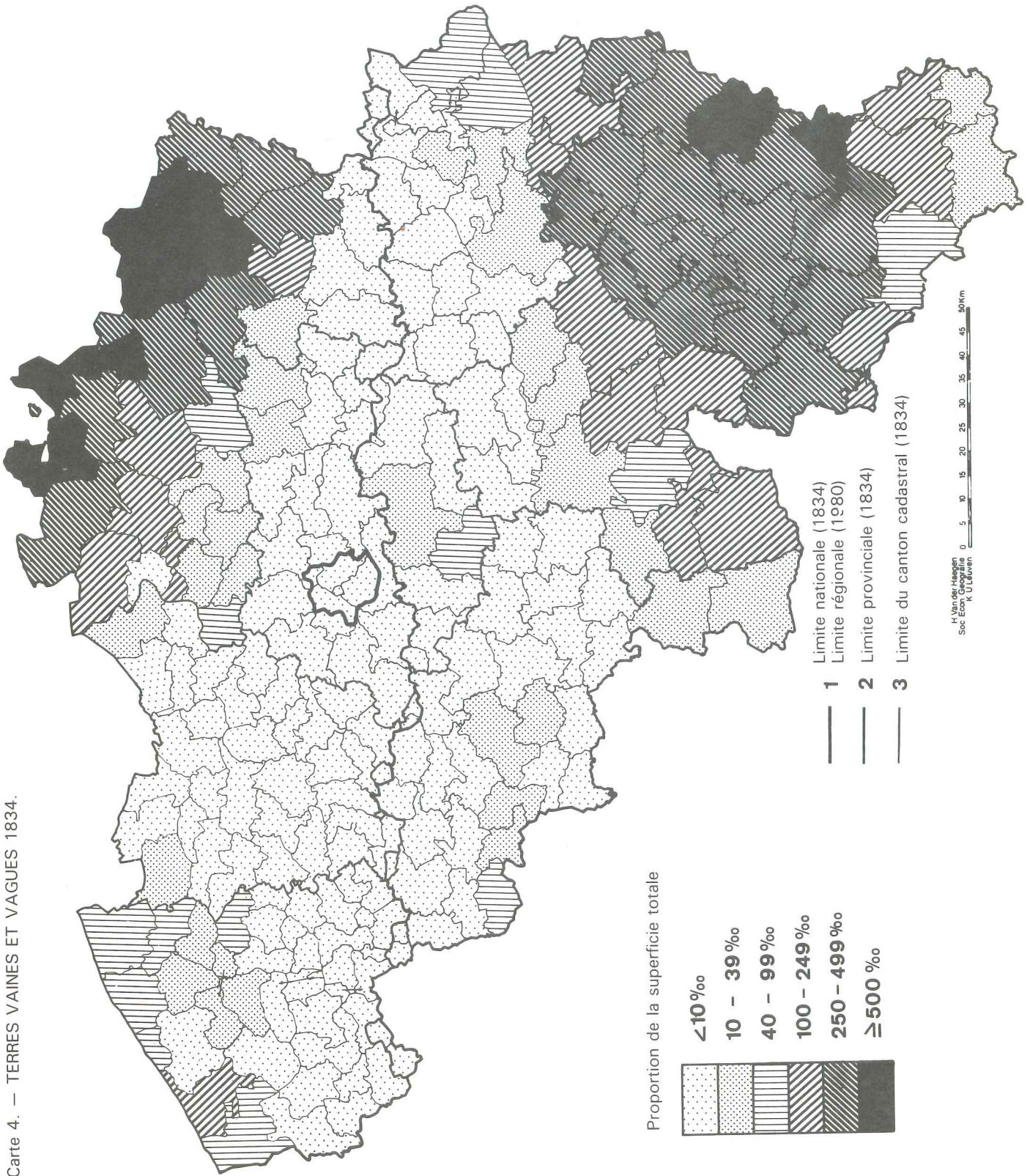
Carte 3. — BOIS 1834.



Carte 8. — BOIS 1980.

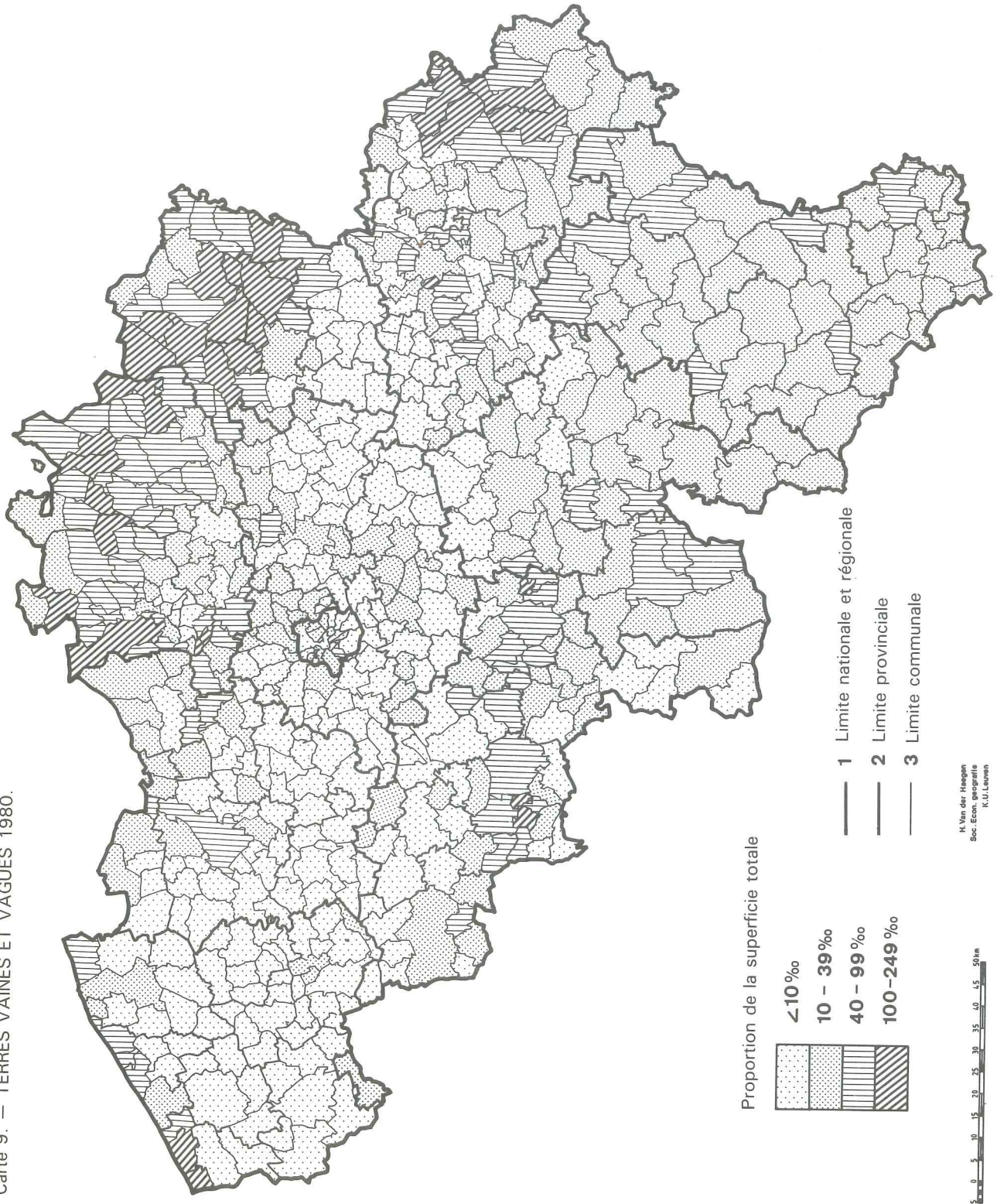


Carte 4. — TERRES VAINES ET VAGUES 1834.

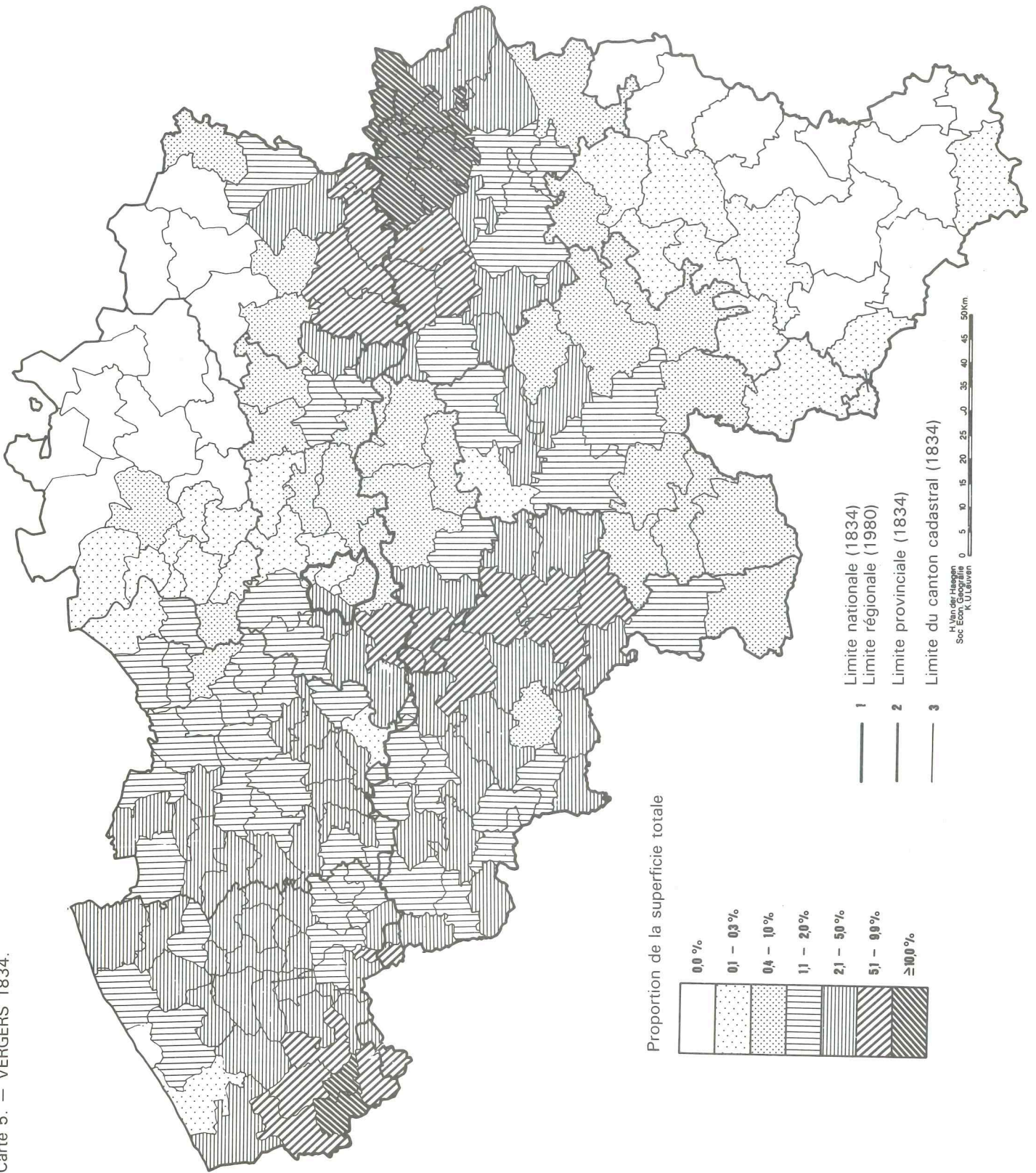


2
1

Carte 9. — TERRES VAINES ET VAGUES 1980.



Carte 5. — VERGERS 1834.



Annexe 1. — ROYAUME DE BELGIQUE
OCCUPATION DU SOL — 1.1.1980

Code nature	Nombre de parcelles	Superficie imposable	Superficie non imposable	Superficie totale	Revenu cadastral imposable (F)	Revenu cadastral exonéré (F)	Revenu cadastral total	% de la superficie totale
1/2	3	4	5	4 + 5	6	7	6 + 7	8
I.A.	1 969 807	1 029 898,14 97	13 953,71 14	1 043 851,86 11	2 112 507 680	1 069 840	2 113 577 520	342,036
I.B.	1 096 107	601 954,54 82	7 609,77 15	609 564,31 97	1 238 883 990	1 174 630	1 240 058 620	199,734
I.C.	347 320	124 418,58 44	2 546,48 07	126 965,06 51	150 760 650	152 510	150 913 160	41,602
I.D.	530 170	36 561,45 75	1 580,27 60	38 141,73 35	106 449 100	1 415 670	107 864 770	12,497
I.E.	11 040	3 157,53 48	145,89 26	3 303,42 74	7 525 440	15 110	7 540 550	1,082
I.F.	210 833	63 147,90 04	610,06 36	63 757,96 40	176 355 780	329 420	176 685 200	20,891
I.G.	533 648	596 518,94 87	13 040,35 60	609 559,30 47	366 712 970	1 119 110	367 832 080	199,733
I.H.	206 083	83 767,65 77	14 110,27 68	97 877,93 45	7 929 410	21 820	7 951 230	32,071
I.J.	24 091	8 902,62 55	3 780,35 37	12 682,97 92	28 226 380	2 030 060	30 276 440	4,155
I.K.	5 758	3 576,28 85	1 369,18 80	4 945,47 65	7 412 960	908 170	8 321 130	1,620
I.L.	24 127	7 813,76 71	2 163,58 54	9 977,35 25	4 202 340	59 470	4 261 810	3,269
I.M.	102 364	10 672,77 32	2 300,60 09	12 973,37 41	8 141 930	46 600	8 188 530	4,250
I.N.	11 856	7 762,64 94	1 671,84 81	9 434,49 75	248 498 195	1 133 740	249 631 935	3,091
I.O.	191 170	18 488,04 05	340,93 73	18 828,97 78	61 637 180	75 410	61 712 590	6,169
I.P.	26 970	3 848,35 68	285,15 83	4 133,51 51	448 439 709	4 544 950	452 984 659	1,354
I.Q.	24 169	1 575,73 83	13 418,98 02	14 994,71 85	39 015 840	1 177 410	40 193 250	4,913
1. Total	5 315 515	2 602 065 02 07	78 927 48 05	2 680 992 50 12	5 012 699 554	15 293 970	5 027 993 474	878,475
2.A.1.	382 484	14 90,39	24,41	15 14,80	16 807 591 912	374 507 980	17 182 099 892	0,004
2.A.2.	24 756	1 824,95 07	8 74,11	1 833,69 18	0	0	0	0,600
2.B.	15 583	716,72 26	4 31,55	721,03 81	5 242 032 580	203 156 260	5 445 188 840	0,236
2.C.	2 932 691	152 628,04 69	626,48 52	153 254,53 21	94 459 504 765	862 414 754	95 321 919 519	50,216
2.D.	162 590	2 901,84 92	98,92 61	3 000,77 53	1 716 135 618	6 772 510	1 722 908 128	0,983
2.E.	79 227	3 192,00 41	69,29 96	3 261,30 37	304 565 574	1 033 290	305 598 864	1,068
2.F.	21 332	2 679,31 74	28,02 84	2 707,34 58	207 471 250	386 440	207 857 690	0,887
2.G.	53 098	22 327,87 47	616,09 40	22 943,96 87	20 973 608 153	1 792 518 440	22 766 126 593	7,518
2.H.	40 349	3 988,04 99	269,31 95	4 257,36 94	3 106 486 547	40 035 880	3 146 522 427	1,395
2.I.	4 779	486,55 65	68,29 68	554,85 33	28 341 630	6 166 800	3 814 030 690	0,181
2.J.	2 494	273,92 06	3 87,40	277,79 46	3 785 689 060	28 341 630	3 814 030 690	0,091
2.K.	52 406	3 401,70 90	175,49 64	3 577,20 54	506 437 610	48 661 452	555 099 062	1,172
2.L.	6 043	53,84 17	1 853,87 14	1 907,71 31	5 505 890 328	3 965 460	52 914 680	0,625
2.M.	29 527	302,64 55	929,15 62	1 241,80 17	323 149 295	3 710 160	326 859 455	0,406
2.N.	4 046	1 250,27 83	779,20 61	2 029,48 44	224 876 100	910 894 763	1 135 770 863	0,664
2.O.	15 214	2 379,64 72	3 020,62 60	5 400,27 32	319 219 640	1 604 336 040	1 923 555 680	1,769
2.P.	18 211	656,90 87	716,64 89	1 373,59 76	36 223 750	503 973 990	540 197 740	0,450
2.Q.	52 918	5 002,03 69	775,61 31	5 777,65 00	1 066 348 800	114 431 710	1 180 780 510	1,893
2.R.	2 311	406,69 31	144,99 61	551,68 92	163 477 460	6 902 600	170 380 060	0,180
2.S.	17 234	852,12 35	38,45 94	890,58 30	9 897 755	21 690	9 919 445	0,291
2.T.	566	4 86,21	52,21	5 38,42	12 970 980	1 910	12 972 890	0,001
2. Total	3 937 859	205 354 98 25	10 228 22 00	215 583 20 26	154 820 526 397	6 512 233 759	161 332 760 156	70,639
3. Total non normalisé	2 232	286,71 88	56,08 27	342,80 15	102 993 100	6 364 990	109 358 090	0,112
4. Total cadastré	9 255 606	2 807 706,72 21	89 211,73 32	2 896 918,50 53	159 936 219 051	6 533 892 669	166 470 111 720	949,227
5. Total non cadastré	—	—	—	154 952,05 94	—	—	—	50,772
6. Total Belgique	9 255 606	2 807 706,72 21	89 211,73 32	3 051 870,56 47	159 936 219 051	6 533 892 669	166 470 111 720	1 000,000

Annexe 2. — UTILISATION DU SOL D'APRÈS LA CADASTRE 1834-1845

PROVINCES	2		3		4		5		6		7		8		9		10		
	ha	ca	ha	ca	ha	ca	ha	ca	ha	ca	ha	ca	ha	ca	ha	ca	ha	ca	
1																			
Anvers	118 413,58	64	4 784,56	38	998,35	46	448,33	37	22 716,07	08	289,28	55	—	—	—	—	—	—	—
Brabant	227 932,64	14	6 070,96	06	1 478,24	08	132,03	44	22 723,99	32	5 464,80	59	428,21	30	29,56	00	7 603,81	99	
Flandre Occidentale	199 114,08	91	4 904,06	82	391,30	78	20,99	37	18 047,29	22	11 177,11	17	—	—	—	—	37 284,41	79	
Flandre Orientale	209 625,23	29	5 089,06	01	899,94	77	1 107,62	15	21 400,62	69	5 665,49	27	39,81	90	13,43	90	7 860,03	78	
Hainaut	236 422,58	11	6 065,45	32	746,56	00	1 057,86	76	28 612,88	63	13 093,14	53	567,88	88	—	—	6 549,57	95	
Liège	130 619,76	08	4 410,38	27	446,94	63	157,00	54	34 289,97	39	16 190,02	08	221,16	19	183,99	00	23 413,39	70	
Limbourg	98 515,38	01	1 755,89	72	340,28	82	116,12	43	26 984,82	03	5 554,49	48	—	—	—	—	1 703,25	73	
Luxembourg	97 793,59	50	2 045,44	84	18,30	53	—	—	40 463,54	70	446,13	86	1,59	28	—	—	8 437,05	35	
Namur	145 226,23	16	3 638,02	23	349,18	60	1 756,58	23	24 384,05	55	3 757,47	64	5,21	13	2,04	30	2 186,71	71	
<i>Totaux</i>	1 463 663,09	84	38 763,85	65	5 669,13	67	4 796,56	29	239 623,26	61	61 637,97	17	1 263,88	68	229 03,20	107 222,77	10	107 222,77	10

(1) Année 1834, pour les provinces: Anvers, Brabant, Flandre occidentale, Flandre orientale, Hainaut, Liège et Namur. — Année 1845, pour le Limbourg et le Luxembourg.

Annexe 3. — L'UTILISATION DU SOL DES TERRITOIRES ANNEXÉS À NOTRE PAYS APRÈS LA PREMIÈRE GUERRE (DONNÉES 1980)

	Superficie	
	Absolute (ares)	%
Terres labourables y compris les terres de culture maraîchère	1 609 998	15,32
Prairies	3 083 722	29,34
Vergers	576	0,01
Bois	4 174 443	39,72
Terres vaines et vagues, bruyères	608 350	5,79
Cours d'eau et chemins	529 089	5,04
Autres superficies non bâties	274 142	2,59
Superficies bâties	204 591	1,95
Jardins et parcs	24 290	0,23
<i>Total</i>	10 509 201	100,00

RÉCAPITULATION PAR PROVINCES, DE LA STATISTIQUE TERRITORIALE DE LA BELGIQUE, ÉTABLIE D'APRÈS LES ÉLÉMENTS EXISTANTS A L'ÉPOQUE OU LES OPÉRATIONS CADASTRALES ONT ÉTÉ TERMINÉES (1)

Terrains essentiels (autres- sans)	Cotevaance des propriétés													Nombre de propriétés bâties						Nombre						
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	
ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca
1750.62.41	32.652.46.74	1.090.85.85	1.397.97.69	549.90.60	351.86.90	—	411.38.62	73.913.12.20	2.301.42.98	233.79.05	43.34.12	6.786.66.36	3.027.48.01	715.76.15	283.310.73.85	58.888	407	1.134	406	511	313	61.659	56.233	406.387	581.581	637.282
—	42.985.85.53	—	660.82.36	92.16.60	—	11.26.40	—	1.170.30.87	2.611.84.93	—	72.24.04	8.049.56.72	804.22.00	—	328.322.56.37	97.252	481	1.864	318	988	126	101.029	130.561	581.581	637.282	
—	33.545.50.84	—	279.04.36	29.99.32	72.73.86	—	1.044.33.83	4.576.85.20	2.915.72.17	502.22.89	96.40.87	5.665.13.76	756.66.82	3.024.84.43	323.448.76.41	107.728	526	1.959	426	574	241	111.454	76.393	637.282	792.849	
—	30.137.04.83	98.93.80	1.199.90.92	190.47.80	625.15.54	—	846.85.14	836.71.39	3.960.55.38	284.96.83	81.21.13	7.388.31.84	2.436.01.54	—	299.787.43.90	121.997	545	2.305	365	706	196	126.114	133.885	792.849	689.313	
1750.62.41	60.810.02.64	66.50.00	770.27.63	288.91.40	—	162.87.68	142.47.44	1.574.54.18	3.261.22.39	735.71.29	70.24.05	8.765.43.94	720.95.52	—	372.205.76.95	118.255	193	2.136	505	911	913	122.913	132.317	689.313	562.600	
—	54.299.75.84	1.194.13.04	823.75.53	—	—	83.25.60	1.74.83	12.414.03.46	1.657.41.46	84.04.62	41.42.96	7.505.16.23	2.023.10.42	—	289.319.09.87	66.656	122	1.751	295	914	339	70.277	85.948	562.600	464.004	
—	18.140.29.44	1.475.71.12	2.209.50.12	—	—	—	—	75.790.88.88	1.090.58.25	492.79.22	311.13.65	6.324.10.08	789.50.43	—	241.314.77.41	31.946	51	934	72	552	137	33.712	62.264	464.004	847.283	
136.502.36.80	143.352.34.84	1.123.69.28	202.87.44	—	—	—	—	924.89.69	1.002.49.33	3.79.90	28.31.95	7.698.13.19	1.658.40.69	—	441.704.01.47	36.205	27	1.085	41	832	563	38.753	75.532	847.283	486.247	
46.903.52.73	125.540.96.33	1.182.43.63	283.16.25	106.38.10	—	25.54.49	3.36.10	550.31.59	1.277.03.57	192.06.23	28.81.67	7.523.35.16	1.657.71.78	—	366.180.20.18	40.372	29	1.121	345	822	336	43.025	60.122	486.247	5.488.348	
184.756.51.94	541.447.27.03	6.252.27.02	7.085.94.30	1.237.84.02	1.049.76.30	282.94.17	2.450.15.96	171.751.67.46	20.078.30.46	2.539.40.03	493.14.44	65.703.87.28	13.874.07.21	3.740.40.58	2.945.593.36.41	679.299	2.384	14.309	2.773	6.810	3.364	708.936	813.455	5.488.348	5.488.348	

QUELQUES ÉTUDES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

- Tableau «Entrées-Sorties» de la Belgique pour 1959 (3 tomes), description générale de la méthode de calcul, demande finale au prix d'acquisition et investissements par branche d'activité, les coefficients techniques et la matrice inverse.

ÉTUDES STATISTIQUES (1)

- N° 1 — Analyse de la demande d'après les enquêtes sur les budgets des ménages effectuées en Belgique en 1948-1949 et 1956-1957.
- N° 2 — Croissance du revenu national de 1948 à 1959 et prévisions sur cette base pour les années à venir.
— Les dépenses des ménages en combustibles solides, électricité et gaz de ville de 1948 à 1959.
— Les élasticités de la demande des ménages en charbon, gaz et électricité aux prix et aux revenus d'après les séries chronologiques 1948-1959 — Prévisions relatives à la consommation des ménages en 1965.
- N° 3 — Sur quelques aspects de la précision d'estimations basées sur les enquêtes de budgets ménagers.
— Répartition par province et par région linguistique du produit intérieur global et de la valeur ajoutée relative aux diverses branches d'activité.
- N° 4 — Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1962.
- N° 5 — Enquête sur les budgets des ménages 1961 — Description de la méthode — Revenu, consommation et épargne de dix groupes sociaux.
- N° 6 — La valeur ajoutée par branche d'activité et par travailleur dans les différentes provinces et régions linguistiques de 1955 à 1959.
— Evolution de la concentration industrielle, variation du rendement, des rémunérations, de la valeur ajoutée et des investissements avec la dimension des établissements industriels.
- N° 7 — Enquête sur les budgets des ménages 1961 — Structure du budget selon les charges familiales et selon les régions linguistiques — Etude du caractère représentatif de l'enquête sur les budgets des ménages.
- N° 8 — Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1963 — Principales caractéristiques de l'évolution.
- N° 9 — Enquête sur les budgets des ménages 1961 — Structure du budget selon la classe d'importance des communes et selon la branche d'activité où le chef de ménage est occupé — Structure du budget selon l'épargne positive ou négative des ménages.
- N° 10 — La révision 1964 de l'indice de la production industrielle.
— Indice de la production de biens intermédiaires, de biens de consommation et de biens d'investissement.
— Décomposition des séries chronologiques en leurs composantes suivant diverses méthodes — Application à quelques séries belges.
- N° 11 — Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1964 — Le développement économique et social.
- N° 12 — Croissance économique des provinces et régions linguistiques 1955-1963.
- N° 13 — Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1965.
- N° 14 — Situation actuelle de la statistique régionale.
— Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques.
— Répartition régionale du revenu national en 1961.
— Croissance économique des provinces et des régions linguistiques de 1962 à 1964.
- N° 15 — Emploi et rémunération du travail par branche d'activité industrielle dans les provinces et régions linguistiques de 1955 à 1964.
- N° 16 — Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1966.
- N° 17 — Typologie des communes belges d'après le degré d'urbanisation au 31 décembre 1961.
— Comparaison des enquêtes de 1961 et de 1963 sur les budgets des ménages d'ouvriers et d'employés.
- N° 18 — Répartition de la valeur ajoutée des différentes branches d'activité et du produit intérieur global par province et par région linguistique — Années 1965 et 1966.
— Les indices régionaux de la production industrielle (base 1964 = 100).
— La réforme de l'indice des prix de détail.
- N° 19 — Les comptes nationaux de la Belgique 1963-1967.
- N° 20 — Les comptes nationaux de la Belgique 1965-1968.
- N° 21 — Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1969.
- N° 22 — Tableau «Entrées-Sorties» de la Belgique pour 1965.
- N° 23 — Croissance économique des provinces et régions linguistiques de 1965 à 1968.
— Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques. Années 1966 à 1968.
- N° 24 — Vers un développement des comptes nationaux.
- N° 25 — Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1970.
- N° 26 — Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1963-1970.
— Les investissements des producteurs-distributeurs d'électricité: tests des hypothèses de l'accélération et de la capacité.

(1) Les numéros de 1 à 14 ont été édités sous le titre «Études Statistiques et Econométriques».

- N° 27 — La division des communes belges en secteurs statistiques.
— Les investissements industriels des régions linguistiques de 1955 à 1969.
— Tableau entrées-sorties 1965. Données complémentaires sur l'emploi par branche d'activité.
- N° 28 — Les comptes nationaux de la Belgique 1963-1971.
- N° 29 — Les loyers des logements en 1970 et 1971.
- N° 30 — Valeur ajoutée par travailleur dans l'industrie de 1953 à 1969.
— Les investissements industriels des provinces de 1955 à 1969.
- N° 31 — Etude de quelques applications des équations de récurrence.
— Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1963-1971.
- N° 32 — Ajustements makehamiens, optimaux au sens des moindres carrés, d'une table de mortalité sur une intervalle d'âge déterminé.
— Croissance économique des provinces et régions linguistiques de 1966 à 1971. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et région géographique.
- N° 33 — Les comptes nationaux de la Belgique 1965-1972.
- N° 34 — Comptes nationaux de la Belgique. Estimations en prix de 1970 pour la période 1953-1964.
— Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1965-1972.
- N° 35 — Tables de mortalité 1968-1972.
— A propos d'ajustements makehamiens d'une table de mortalité.
- N° 36 — Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1973.
- N° 37 — L'industrie céramique de 1957 à 1972.
— Les carrières et leurs industries connexes de 1955 à 1972.
— L'industrie de la terre cuite de 1955 à 1972.
— Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1969 et 1970.
- N° 38 — Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (I).
- N° 39 — Analyse des éléments actuariels résultant des tables de mortalité ajustées HS (1968-1972), HD (1968-1972) et HFR (1968-1972).
— Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1971. Livraisons à l'étranger par branche d'activité et par région linguistique.
- N° 40 — Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1974.
- N° 41 — Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (II).
- N° 42 — Tables de mortalité par régions linguistiques et pour la période 1968-1972.
— Quelques données de base sur l'évolution démographique de la Belgique et de ses régions.
— Le loyer des logements en 1973.
- N° 43 — Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1966-1974.
— Croissance économique des provinces et régions linguistiques de 1970 à 1974. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et région géographique.
— Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1972. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région linguistique.
— Les investissements industriels des provinces et des régions linguistiques de 1970 à 1974.
- N° 44 — Le chiffre d'affaires des entreprises et leurs achats de biens d'investissement depuis le 1^{er} janvier 1971, sur base des déclarations à la taxe sur la valeur ajoutée.
- N° 45 — Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1975.
- N° 46 — Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (III).
- N° 47 — Estimations de la population 1976-1985 pour le Royaume et ses régions.
— Tables de mortalité par état matrimonial pour la période 1968-1973.
- N° 48 — Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1966-1975.
— Comparaison de diverses mesures de la concentration dans les secteurs industriels en Belgique.
— Taux de variation moyen d'une série chronologique sur un intervalle de temps donné — Taux idéal de Pesek — Application à la croissance économique et aux investissements industriels des régions linguistiques et du Royaume de 1970 à 1974.
- N° 49 — Tableau « Entrées-Sorties » de la Belgique pour 1970.
- N° 50 — Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (IV).
— Enquête sur les budgets des ménages d'indépendants 1973-1974.
- N° 51 — Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1973. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région linguistique.
— Typologie des communes belges d'après le degré d'urbanisation au 31 décembre 1970.
— Réflexions sur l'emploi optimal des agents chargés des contrôles des recensements agricoles et horticoles en Belgique.
— La répartition des revenus personnels en Belgique: analyse statique.
— Les budgets communaux 1972-1975.
- N° 52 — Les comptes nationaux de la Belgique 1967-1976.
— Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1967-1976.
- N° 53 — Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1974. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région
— Concentration industrielle en économie ouverte: le cas de la Belgique
- N° 54 — Les comptes nationaux de la Belgique 1968-1977.
- N° 55 — Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1975. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
— Croissance économique des provinces et régions de 1970 à 1976. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et région géographique.

- N° 56 — Les régions urbaines belges.
— Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1968-1977.
— Les comptes sociaux européens.
- N° 57 — Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1978.
- N° 58 — Statistiques au service des entreprises — Description et méthodologie.
- N° 59 — Nouvelles perspectives de population (1976-2000) pour la Belgique, ses régions et ses anondissements.
- N° 60 — Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1976. Livraison à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
— Croissance économique des provinces et régions — Année 1977. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et par région géographique.
- N° 61 — Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1979.
- N° 62 — Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1977. Livraison à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
— Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1970-1979.
- N° 63 — Neuf cent mille étrangers en Belgique. Reflet de la récente évolution socio-économique et de la situation géographique du pays.
— Dispersion et relations de niveau élémentaire des noyaux d'habitat en Belgique. Situation en 1980 (avec carte hors texte).
- N° 64 — Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1980

